

Ce document a été modifié par le Secrétariat de la CARD en supprimant les informations personnelles contenues dans l'original, comme indiqué ci-dessous, afin de le rendre public sur le site web de la CARD.

Parties modifiées	Pages dans le document original	Modifications apportées
Annexe 10. Liste des unités de transformation enquêtées	38-40	Supprimée
Annexe 11. Liste des organisations enquêtées	40-41	Supprimée
Annexe 12. Liste des personnes de contact pour les parts de marché	41	Supprimée
Annexe 13. Liste des organisations enquêtées dans le cadre de l'autonomisation	41-42	Supprimée



Task Force SNDR

Burkina Faso



Etude de référence

POUR LE SUIVI DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE (SNDR)

Mars 2023

Exécuté par :



Table des matières

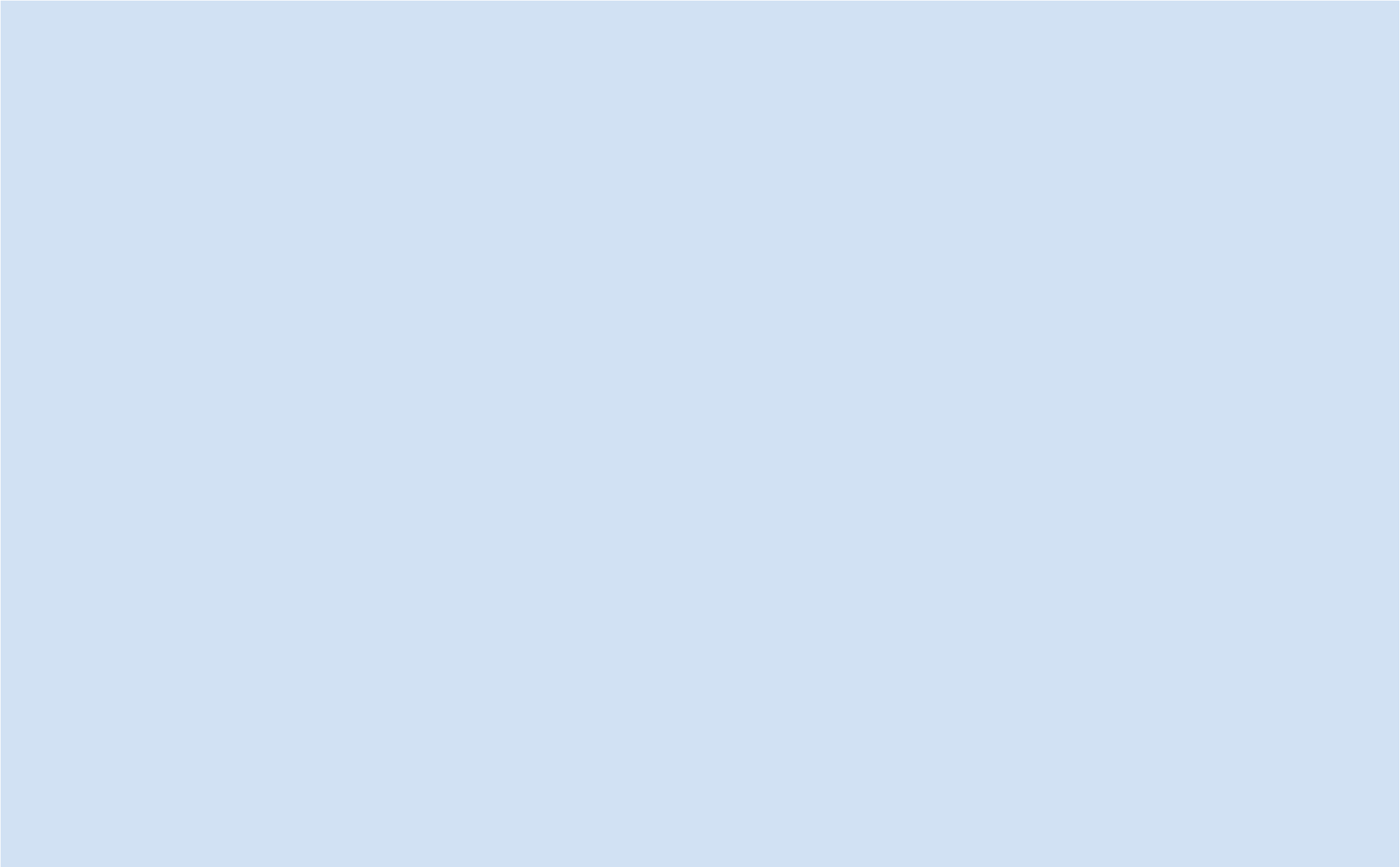
<u>SIGLES ET ABREVIATIONS</u>	3
<u>LISTE DES TABLEAUX</u>	3
<u>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</u>	4
<u>A. RESUME DE L'ETUDE</u>	5
<u>B. GENERALITES</u>	9
I. <u>Contexte et justification</u>	9
II. <u>Objectifs de la SNDR II</u>	9
III. <u>Objectifs de la mission</u>	10
IV. <u>Résultats/livrables Attendus</u>	10
<u>C. APPROCHES ET METHODOLOGIES UTILISES</u>	12
<u>D. RESULTATS DES INDICATEURS</u>	14
I. <u>Les indicateurs Globaux</u>	15
II. <u>Les indicateurs de résilience</u>	19
III. <u>Les indicateurs d'industrialisation</u>	22
IV. <u>Les indicateurs de compétitivité</u>	25
V. <u>Les indicateurs de l'autonomisation</u>	29
VI. <u>Les indicateurs sur les prix</u>	32
<u>E. CONCLUSION</u>	
<u>F. LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS</u>	34
<u>G. ANNEXES</u>	35
1. <u>Termes de référence de la mission</u>	35
2. <u>Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture</u>	35
3. <u>Cadre Excel des indicateurs du CARD</u>	35
4. <u>Manuel de procédures de collecte des données</u>	35
5. <u>Annuaire statistique Agricole</u>	35
6. <u>Données Enquête Permanente Agricole (EPA) (fichier Excel)</u>	35
7. <u>Données sur les importations</u>	36
8. <u>Données sur les semences</u>	38
9. <u>Données sur les prix</u>	39

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
APEX	Agence pour la Promotion des Exportations du Burkina
CARD	Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique
DGD	Direction Générale des Douanes
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGPER	Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale
DGPV	Direction Générale des Productions Végétales
DIS	Direction de l'Information et des Statistiques
EPA	Enquête Permanente Agricole
INERA	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
MARAH	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
PCA BF CH	Programme de Coopération Agricole Burkina Faso République Populaire de Chine, Ex Projet Ruz Pluvial (PRP)
PF	Point Focal
RICE	Résilience, Industrialisation, Compétitivité et Autonomisation
SNS	Services Nationales des Semences
SNDR	Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture
SONAGESS	Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité alimentaire
TF	Task Force

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : les indicateurs à collecter prédéfinis par le CARD.....	5
Tableau 2 : les indicateurs à renseigner	11
Tableau 3: données sur les indicateurs globaux.....	12
Tableau 4 : récapitulatif des données de production des six (06) dernières années	13
Tableau 5 : récapitulatif des données de superficie des 5 dernières années.....	14
Tableau 6 : récapitulatif de la productivité de riz des six(06) dernières années	15
Tableau 7 : récapitulatif des sources de données	15
Tableau 8: données sur les indicateurs de résilience	16
Tableau 9 : récapitulatif des sources de données	18
Tableau 10: données sur les indicateurs d’industrialisation	19
Tableau 11 : tableau récapitulatif des sources de données	22
Tableau 12: données sur les indicateurs de compétitivité	22
Tableau 13 : tableau récapitulatif des sources de données	24
Tableau 14: données sur les indicateurs d’autonomisation.....	25
Tableau 15 : récapitulatif des sources de données	27
Tableau 16: données sur le prix.....	28
Tableau 17 : récapitulatif des sources de données	29



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CARD, SNDR II 2021 à 2030, Burkina Faso

DGESS, 2018, Enquête Permanente Agricole (EPA)

DGESS/MARAH, 2021, Annuaire statistique Agricole

DGPV/SNS/MARAH, 2018, tableau de données sur les semences

SONAGESS/DGSA/SIM, 2018, Tableau de données sur les prix

DIS/DGD, 2018, Tableau de données sur les importations

A. RESUME DE L'ETUDE

L'étude de référence pour le suivi de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SBDR II) a été réalisée entre décembre et mars 2022. Elle a visé deux (02) objectifs qui sont :

- Le premier a été d'établir des données de référence par rapport aux indicateurs de suivi et d'évaluation de la SNDR du Burkina Faso
- Et le deuxième objectif est de développer un manuel de procédure qui détaille les sources de données et les méthodes de collecte des données pour chaque indicateur

La réalisation de cette étude a été faite dans une co construction avec des échanges avec le siège de la CARD, des orientations du PF et de la TF du Burkina Faso qui ont été fortement impliqués afin que le Ministère en charge de l'Agriculture ou les membres de l'équipe de la Task Force de la SNDR puissent mener la même collecte de données tout au long de la deuxième phase de l'initiative CARD.

Les indicateurs à collecter et déjà prédéfinis par le CARD sont :

Tableau 1 : les indicateurs à collecter prédéfinis par le CARD

Général	<ol style="list-style-type: none">1. Quantité de production de paddy2. Superficie totale récoltée3. Rendement par unité de surface4. Taux d'autosuffisance
Résilience	<ol style="list-style-type: none">1. Superficie irriguée2. Quantité de semences de variétés résilientes
Industrialisation	<ol style="list-style-type: none">1. Niveau de modernisation des unités de transformation (secteur meunier)2. Niveau de mécanisation de la production
Compétitivité	<ol style="list-style-type: none">1. Part du riz local sur le marché2. Quantité de semences de variétés à haut rendement
Autonomisation	<ol style="list-style-type: none">1. Accessibilité des petits exploitants agricoles aux services financiers2. Accessibilité des petits exploitants agricoles à la formation ou aux services techniques
	Les prix du riz local et celui du riz importé

Cette étude a été principalement axée dans un premier temps sur la collecte de données provenant de sources secondaires. Ces sources ont été retenues à l'issue d'un processus de revue documentaire et d'entretien qui a permis d'identifier plusieurs sources dans différents services publics, privés, des ONG et dans des projets et programmes. A la fin de ce processus, seules les sources officielles, fiables et permanentes dans le temps ont été retenues et validées par le PF et la TF. Ensuite, le recourt aux données primaires est intervenu seulement lorsque les données secondaires n'étaient pas disponibles et cela en accord avec le PF, la TF et le siège de la CARD.

Les différentes données collectées se présente comme suit :

Tableau 2 : tableau synthétique des données des indicateurs

Catégorie	Sous catégories	Code	Indicateur	Données	Sources	Années	Cible 2030
Global	Production	O1	Quantité de paddy produite (tonne) par écologie	<ul style="list-style-type: none"> • Hautes terres : 14 428 t • Basfonds non aménagés : 140 270 t • Plaines et bas-fonds aménagés en saison pluvieuse : 173 189 t • Plaines et bas-fonds aménagés en saison sèche : 22 505 t • Production totale annuelle : 350 392 t 	EPA/DGESS	2018	3 000 000 t
	Superficie	O2	Superficies globales récoltées (ha) par écologie	<ul style="list-style-type: none"> • Hautes terres : 13 904 ha • Basfonds non aménagés : 88 478 ha • Plaines et bas-fonds aménagés en saison pluvieuse : 54 095 ha • Plaines et bas-fonds aménagés en saison sèche : 4 472 ha • Superficie total annuelle : 160 949 ha 	EPA/DGESS	2018	627 587 ha
	Productivité	O3	Rendement (t/ha) par écologie	<ul style="list-style-type: none"> • Hautes terres : 1, 038 t/ha • Basfonds non aménagés : 1, 585 t/ha • Bas-fonds et plaines aménagés en saison pluvieuse : 3, 202 t/ha • Bas-fonds et plaines aménagés en saison sèche : 5, 033 t/ha • Rendement global du riz : 2,177 t/ha 	Calculé à partir des données O1 et O de l'EPA/DGESS	2018	4,780 t/ha
	Autosuffisance	O4	Taux d'autosuffisance en riz (%)	Taux d'autosuffisance : 27,02%	EPA/DGESS et DIS/DGD	2018	122%
Résilience	Système de production résilient - Irrigation	R1	Superficie de riz irriguée (ha)	<ul style="list-style-type: none"> • Hautes terres : 00 • Basfonds non aménagés : 00 • Plaines et bas-fonds aménagés en saison pluvieuse : 54 095 ha • Plaines et bas-fonds aménagés en saison sèche : 4 472 Ha • Superficie de riz Irriguée : 58 567 ha 	EPA/DGESS	2018	406 135ha
	Disponibilité de variété résiliente	R2	Quantité de variétés de semences résilientes (tonne)	<ul style="list-style-type: none"> • Production totale de semences locales résilientes : 3 019,4 tonnes • Quantité de semences résilientes importées : 0 t 	SNS/DGPV DIS/DGD	2018	4 831, 04 t 0 t

Industrialisation	Modernisation de la transformation	I1	Niveau de capacité de transformation industriel (%)	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'industrialisation :86,25% 	Données primaires	2018	85%
	Modernisation de la production	I2	Niveau de mécanisation de la production (unité)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de tracteurs : 6 • Nombre de Moissonneuses : 0 • Nombre de motoculteurs : 24 • Nombre de batteuses vanneuses : 11 • Nombre de repiqueuses : 0 	Collecte de données primaires auprès des organisations de producteurs	2018	1 622
Compétitivité	Pénétration du marché	C1	Part du riz local dans le marché (%)	<ul style="list-style-type: none"> • Part du riz local dans le marché (%) : 95,53% 	Collecte de données primaires auprès des boutiques et alimentations	2018	80%
	Disponibilité de variété à haut rendement	C2	Quantité de semence à haut rendement (tonne)	<ul style="list-style-type: none"> • Total de la production de semences à haut rendements : 2 902,57 t • Semences importées à hauts rendements : 0 	SNS/DGPV DIS/DGD	2018	4 633,112t
Autonomisation (Renforcement de capacités)	Accès aux finances	E1	Accessibilité des petits producteurs aux services financiers (%)	Part (Ratio) de petits producteurs avec accès au financement : 22.46%	Collecte de données primaires auprès des organisations de producteurs	2018	50%
	Accès à la vulgarisation	E2	Accessibilité des petits producteurs à la formation technique et aux services de vulgarisation (%)	Part (Ratio) de petits producteurs ayant accès à la formation et aux services techniques nécessaires : 39.95%	Collecte de données primaires auprès des organisations de producteurs	2018	90%
-	Prix de détail du riz	-	Prix de détail des marques/variétés de riz local et importé représentatives	Prix riz local sur le marché en FCFA/KgMoyen : 326 (0,532 USD)¹ Prix riz importé sur le marché en FCFA/KgMoyen : 393 (0,641 USD)	SIM/DGSA/SONAGESS	2018	

Source : enquête de la mission

Commentaire sur les valeurs cibles :

- **O1 (Production)** : la cible a été définie dans le cadre logique de la SNDR 2021-2030 et reporté dans le tableau 2 comme cible.
- **O2 (Superficie)** : dans la SNDR 2021-2030, il est prévu d'aménager au moins 406 135 ha (304 601 ha de bas-fond, 101 534 ha de superficies irriguées avec maîtrise totale d'eau) et emblaver au moins 221 452 ha de riz pluvial strict dans les exploitations familiales en 2030. Le total des sites aménagés irrigués et ceux en haute s terres donne 627 587 en 2030.
- **O3 (Rendement)** : la cible reportée dans ce tableau 2 est calculée en divisant la production cible par la superficie cible.
- **O4 (autosuffisance)** : directement extrait du cadre logique de la SNDR 2021-2030.
- **R1 (superficie de riz irrigué)** : directement puisé du cadre logique de la dans la SNDR 2021-2030.
- **R2 (variété de semences résiliente)** : le plan d'action de la SNDR 2021-2030 prévoit une augmentation de 60% à l'horizon 2030. Nous avons donc appliqué ce chiffre à la valeur de référence de 2018.
- **I1 (Niveau de capacité de transformation industriel)** : le cadre logique de la SNDR prévoit que 85% de la production de riz soit transformée par les moyennes et grandes unités de transformation.
- **I2 (Niveau de mécanisation de la production (unité))** : le nombre d'équipements de production et de celui d'équipement post récolte dans le tableau plan d'action de la SNDR 2021-2030 à été sommé pour obtenir la cible.
- **C1 (pénétration du marché)** : le chiffre est directement puisé du cadre logique de la SNDR 2021-2030.
- **C2 (Quantité de semence à haut rendement)** : le plan d'action de la SNDR 2021-2030 prévoit une augmentation de 60% à l'horizon 2030. Nous avons donc appliqué ce chiffre à la valeur de référence de 2018.
- **E1 (accès aux finances)** : le taux moyen des réponses obtenues auprès des responsable de producteurs enquêtés.
- **E2 (accès à la vulgarisation)** : le cadre logique de la SNDR 2021-2030 donne le chiffre mentionné dans les indicateurs pour le renforcement des capacités des producteurs.
- **Le prix** : le cadre logique de la SNDR 2021-2030 stipule que les prix de session de riz qui seront pratiqués, garantissent des marges d'au moins 15%.



B. GENERALITES

I. Contexte et justification

La Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD), est un groupe consultatif de bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux et d'institutions africaines/internationales.

L'initiative CARD a été lancée en mai 2008 par l'AGRA, le NEPAD (actuellement AUDA-NEPAD) et la JICA, à l'occasion de la quatrième Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD IV).

L'une des principales activités de la CARD au niveau des pays est d'apporter une assistance pour la formulation et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR). Actuellement, la CARD soutient les pays membres de l'initiative dans la révision et/ou la reformulation de leurs SNDR. La SNDR est adaptée au contexte de chaque pays membre, et il consiste à tracer les voies et moyens pour le développement du secteur du riz dans le pays concerné

Au cours de la deuxième phase, la CARD va se concentrer davantage sur la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation (S&E) de la SNDR. La CARD a récemment élaboré un cadre de S&E, en appliquant "l'approche RICE" (Résilience, Industrialisation, Compétitivité et Autonomisation [Empowerment en anglais]), une nouvelle approche stratégique adoptée pour la deuxième phase.

Pour la mise en œuvre de cette nouvelle approche stratégique, une étude de base a été confiée au cabinet Planet Consulting GreenLand pour l'établissement d'une Baseline des indicateurs de suivi et d'évaluation de la SNDR du Burkina Faso et l'établissement d'un manuel de procédure qui détaille les sources de données et les méthodes de collecte utilisées pour chaque indicateur.

II. Objectifs de la SNDR II

La seconde phase de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR II) a été élaborée suivant une démarche participative qui a impliqué l'ensemble des acteurs concernés. Elle est en cohérence avec la seconde phase du Programme National du Secteur Rural (PNSR II) et a pour objectif ultime de « satisfaire la demande en riz du pays et augmenter les revenus des acteurs par une production nationale compétitive et durable ».

Elle constitue l'unique cadre de référence de toute intervention en matière de développement de la filière riz. Pour ce faire, trois axes stratégiques ont été définis. Ce sont :

Axe 1 : augmenter durablement la productivité et la production du riz dans un contexte de Changement Climatique (CC) et de croissance démographique ;

Axe 2 : promouvoir l'industrialisation de la transformation, la commercialisation, la compétitivité du riz du Burkina et l'implication du secteur privé dans le développement durable de la Chaîne de Valeurs Riz (CVR) ;

Axe 3 : renforcer la recherche-action et les capacités des acteurs.

A terme, la SNDR II vise une production de 3 000 000 tonnes de paddy d'ici à 2030 avec un coût global d'environ 2 820 067 915 000 de francs CFA. Il est proposé dans la SNDR II, la création de l'Office du Riz du Burkina, qui assurera sa gouvernance.

De nombreux impacts socioéconomiques et technologiques sont attendus de la SNDR II à l'horizon 2030 au nombre desquels :

- une amélioration du taux de couverture de la demande nationale en riz qui passera de 44 % en 2020 à 122 % en 2030 ;
- une amélioration de la balance commerciale par la réduction des importations dont la valeur est estimée à 60 milliards de FCFA par an;
- la création de 420 000 nouveaux emplois.

La mise en œuvre de la SNDR II devra aboutir à une restructuration et une meilleure orientation des actions de développement de la filière riz dans le respect des modes de production et de consommation durables.

III. Objectifs de la mission

Les principaux objectifs de l'étude sont doubles.

Le premier objectif consiste à établir des données de référence par rapport aux indicateurs de suivi et d'évaluation de la SNDR du Burkina Faso. Les prix des marques ou des variétés de riz locales et importées, doivent être également collectés.

- Et le deuxième objectif est de développer un manuel de procédure qui détaille les sources de données et les méthodes de collecte des données pour chaque indicateur, afin que le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et des Aménagement Hydro-agri-coles ou les membres de l'équipe de la Task Force de la SNDR puissent mener la même collecte de données tout au long de la deuxième phase de l'initiative CARD.

VI. Résultats/livrables Attendus

IL est attendu de cette étude que les données de base pour le suivi de la SNDR II au Burkina Faso soient collectées pour tous les indicateurs prédéfinis du CARD et de l'autre côté qu'un manuel de procédures décrivant la manière de collecter chaque indicateur soit présenté.

Ce rapport d'avancement 2 (draft 1), prend en compte les étapes 1 à 5 de la mise en œuvre de l'activité. Il s'agit de la (i) la revue de la SNDR, (ii) la proposition des sources pour la collecte des données secondaires, (iii) le recueil des données/informations secondaires, et (iv) la méthode de collecte des données primaires convenus avec la TF. Ce rapport est complété par un annexe sur le manuel de procédures sur les bonnes pratiques de collecte de données des indicateurs de la CARD au Burkina Faso.

Le rapport présente la méthodologie de collecte, les résultats par indicateur et des commentaires et interprétations et la manière dont les indicateurs ont été collectés, ainsi que les méthodes de collecte des données primaires, les recommandations et leçons apprises et enfin les annexes qui sont essentiellement les documents de références qui ont servi à la collecte de données.

C. PPROCHES ET METHODOLOGIES UTILISEES

L'approche méthodologique combinera une collecte de données secondaires et une collecte de données primaires, avec des rencontres / feedbacks intermédiaires avec le Point Focal (PF) et ou la Task Force (TF) de la SNDR au Burkina Faso.

Pour la collecte de données secondaires, l'étude référence étant basée prioritairement sur une collecte de données secondaires, une revue documentaire des documents politiques, des stratégies en matière de suivi des politiques et stratégies du Ministère en charge de l'Agriculture ainsi que les documents techniques en lien avec la riziculture au Burkina Faso a été effectuée.

En plus de la revue documentaire, les consultants ont introduit des requêtes, par message mail, afin de recevoir les documents de différents services techniques publics du ministère en charge de l'Agriculture et aussi du commerce, mais aussi ceux provenant de projets et programmes, ONG ou de services spécialisés.

En complément à cette stratégie, les consultants ont effectué des sorties terrain sur les lieux des différents services dont les documents ont été jugés pertinents afin d'expliquer la stratégie et l'esprit de cette étude de référence de la SNDR, afin de confirmer le caractère permanent de la collecte de donnée, ainsi que l'assurance sur la qualité des données collectés.

A partir de ces documents reçus, des entretiens et la confirmation de la qualité des informations, les consultants ont analysé et retenu les documents et sources les plus fiables, officiels et permanents dans le temps. En effet ces données sont collectées par des services techniques compétentes en la matière, étalée sur la campagne agricole. Ces données sont ensuite traitées, subissent une assurance qualité et ensuite validées à travers des rencontres du Secrétariat général du MARAH.

A la rencontre de feedback avec le Point Focal (PF) de la SNDR II et ensuite validé par la TF, les principales sources validées et jugées permanentes pour la collecte de données secondaires sont : la DGESS/MARAH, la DGPER/MARAH, la DGPV/MARAH, la SONAGESS, la Direction Générale des Douanes, DIS/Direction générales des Douanes, APEX et INERA.

La DGESS dispose d'un annuaire statistique agricole, Edition 2021, avec des informations consolidées et commentées provenant de plusieurs autres sources officielles, mais elle n'a pas été, pour le moment jugée permanente. Néanmoins la DGESS a assuré qu'elle pourrait devenir dans les années à venir, la source principale des données Agricoles. Elle pourrait alors être considérée.

Dans ce rapport, un tableau récapitulatif des sources de données est présenté à la suite des données collectés pour chaque indicateur.

En ce qui concerne la collecte de données primaires, les consultants ont confirmé les données de base tels que les sites et régions de collecte de données, ainsi que la méthode de collecte de données à partir d'une rencontre avec la TF de la SNDR du Burkina Faso. Ces informations ont ensuite été partagé avec le siège de la CARD afin de recueillir leurs observations qui ont été pris en compte. Ainsi la collecte est réalisée sur les sites rizicoles des principales zones de production qui représentent le développement du secteur riz et des points de ventes représentatifs validés avec la TF du Burkina.

Les indicateurs de la collecte de données primaires sont (i) au niveau de l'industrialisation avec la Part (Ratio) de la capacité installée des unités de transformation moyennes et grandes sur la capacité de toutes les usines fonctionnelles et le nombre de machines disponibles pour le labour et la récolte (dans les zones rizicoles), (ii) la compétitivité avec la part du riz produit localement dans la quantité totale achetée par les gars magasin pendant une année, (iii) Autonomisation (Renforcement de capacités avec la Part (Ratio) de petits producteurs membres de groupes / associations d'agriculteurs présélectionnés ayant accès aux services financiers nécessaires (dans les zones de production de riz) et Part (Ratio) de petits producteurs membres de groupes / associations d'agriculteurs présélectionnés ayant accès à la formation et aux services techniques nécessaires (dans les zones de production de riz).

Les régions concernées par cette collecte de données primaires sont la Boucle du Mouhoun, les Hauts bassins, les Cascades le Centre Est pour les indicateurs sur l'industrialisation et l'autonomisation, avec une collecte de données au niveau des organisations de coopératives ; et Ouagadougou et Bobo-Dioulasso pour l'indicateur sur la compétitivité avec une collecte assurée auprès des boutiques et alimentations telles que Burkina Riibo, les Bons Samaritain, les Bon Amis et CAP Faso.

En concertation avec le PF et la TF, les points focaux du PCA BF CH ont apporté leurs appuis pour la collecte de données primaires. Ils ont en effet supervisé les enquêteurs qui ont travaillé en priorité sur le support numérique avec l'application KOBO-COLLECT. Les enquêtes ont été confiées à des enquêteurs expérimentés et parlons la langue de chaque localité concernée.

En termes d'organisation sur le terrain, l'enquête a été organisé autour :

- Une phase théorique : elle s'est déroulée en salle. Au cours de cette phase, le questionnaire a été parcouru et expliqué aux agents de collecte pour une compréhension de la mission et des livrables attendus. La bonne utilisation du logiciel de collecte a été aussi enseignée et les types de variables (données) attendues sur chaque question expliquées et explicitées aux agents de collecte.
- Phase pratique : elle a été exclusivement la collecte sur le terrain. Elle s'est déroulée au moyen de tablettes et de smartphones paramétrées pour la collecte de données. Chaque agent a ainsi rempli le questionnaire sur la tablette ou le smartphone.

D. RESULTATS DES INDICATEURS

La méthode de collecte de données secondaire (décrite plus haut) qui est proposée est une méthodologie adaptée au contexte du Burkina Faso tel que décrite dans le manuel de procédure. Les indicateurs à collecter sont :

Tableau 3 : les indicateurs à renseigner

Catégorie	Code	Indicateur	Définition
Global	O1	Quantité de paddy produite (tonne)	Somme des quantités de paddy produites dans différentes écologies
	O2	Superficies globales récoltées (ha)	Somme des superficies récoltées de toutes les écologies rizicoles
	O3	Rendement (t/ha)	Quantité moyenne de paddy récoltée par hectare
	O4	Taux d'autosuffisance en riz (%)	Taux de couverture des besoins par la production locale
Résilience	R1	Superficie de riz irriguée (ha)	Superficie rizicole avec une irrigation complémentaire qui pourrait atténuer les impacts négatifs des fluctuations climatiques sur la production rizicole
	R2	Quantité de variétés de semences résilientes (tonne)	Quantité de semences de variétés résilientes répondant à la préférence des consommateurs, produites localement et/ou importées annuellement
Industrialisation	I1	Niveau de capacité de transformation industriel (%)	Part (Ratio) de la capacité installée des unités de transformation moyennes et grandes sur la capacité de toutes les usines fonctionnelles
	I2	Niveau de mécanisation de la production (unité)	Nombre de machines disponibles pour le labour et la récolte (dans les zones rizicoles)
Compétitivité	C1	Part du riz local dans le marché (%)	Part du riz produit localement dans la quantité totale de riz acheté par les grands magasins de détail pendant une année
	C2	Quantité de semence à haut rendement (tonne)	Quantité de semences de variétés à haut rendement répondant à la préférence des consommateurs, produites localement et/ou importées annuellement
Autonomisation (Renforcement de capacités)	E1	Accessibilité des petits producteurs aux services financiers (%)	Part (Ratio) de petits producteurs membres de groupes / associations d'agriculteurs présélectionnés ayant accès aux services financiers nécessaires (dans les zones de production de riz)
	E2	Accessibilité des petits producteurs à la formation technique et aux services de vulgarisation (%)	Part (Ratio) de petits producteurs membres de groupes / associations d'agriculteurs présélectionnés ayant accès à la formation et aux services techniques nécessaires (dans les zones de production de riz)
-	-	Prix de détail des marques/variétés de riz local et importé représentatives	Prix de détail des marques de riz locale et importée représentatives

A cet effet diverses tâches et activités ont été menées par l'équipe de mission et les résultats se présentent comme suit :

I. LES INDICATEURS GLOBAUX

Selon l'étude menée et les données collectées par l'équipe de mission, les résultats de cette catégorie d'indicateurs se présentent comme suit :

Tableau 4: données sur les indicateurs globaux

Catégorie	Sous catégories	Code	Indicateur	Données	Sources	Années
Global	Production	O1	Quantité de paddy produite (tonne) par écologie	<ul style="list-style-type: none"> Hautes terres : 14 428 t Basfonds non aménagés : 140 270 t Plaines et bas-fonds aménagés en saison pluvieuse : 173 189 t Plaines et bas-fonds aménagés en saison sèche : 22 505 t PRODUCTION TOTALE ANNUELLE : 350 392 T 	EPA/DGESS	2018
	Superficie	O2	Superficies globales récoltées (ha) par écologie	<ul style="list-style-type: none"> Hautes terres : 13 904 ha Basfonds non aménagés : 88 478 ha Plaines et bas-fonds aménagés en saison pluvieuse : 54 095 ha Plaines et bas-fonds aménagés en saison sèche : 4 472 ha SUPERFICIE TOTAL ANNUELLE : 160 949 HA 	/DGESS	2018
	Productivité	O3	Rendement (t/ha) par écologie	<ul style="list-style-type: none"> Hautes terres : 1, 038 t/ha Basfonds non aménagés : 1, 585 t/ha Bas-fonds et plaines aménagés en saison pluvieuse : 3, 202 t/ha Bas-fonds et plaines aménagés en saison sèche : 5, 033 t/ha RENDEMENT GLOBAL DE RIZ : 2,177 t/ha 	Calcul à partir des données de O1 et O2 de EPA/DGESS	2018
	Autosuffisance	O4	Taux d'autosuffisance en riz (%)	<ul style="list-style-type: none"> Quantité de riz blanc local : 227 754,8 t Quantité de riz local exportée : 0 Quantité de riz importé par type : <ul style="list-style-type: none"> ✓ riz décortiqué (riz cargo ou riz brun) : 3 813,040 t ✓ riz semi-blanchi ou blanchi, même poli ou glace en emballage > 5kg ou en vrac : 223 185,995 t ✓ riz semi-blanchi ou blanchi, même poli ou glace en emballage immédiat de 5kg ou moins : 1 310,266 t ✓ riz en brisures : 386 900, 604 t Quantité totale des importations : 615 209, 905 t TAUX D'AUTOSUFFISANCE : 27,02% 	EPA/DGESS et DIS/DGD	2018

COMMENTAIRES

Pour la collecte des données secondaires, il est demandé de trouver et d'utiliser une source officielle et permanente. Après la consultation de plusieurs sources (Annuaire statistique, Données DARA, DGESS, projets programmes, ... finalement la DGESS qui dispose de données officielles qui sont permanemment mise à jour a été retenue pour la détermination des indicateurs (O1, O2 et O3) de l'étude. L'annuaire statistique dispose des mêmes informations consolidées et commentées, mais elle n'a pas pour le moment été jugées permanentes. Néanmoins la DGESS a assuré qu'elle pourrait devenir dans les années à venir, la source principale des données Agricoles. Elle pourrait alors être considérée. Selon les mêmes critères, les données de la DIS/DGD ont été utilisé pour la détermination des importations et des exportations de riz. Pour l'indicateur (O4) une combinaison des données de la DGESS et de la DIS/DGD a été utilisée pour déterminer le taux d'autosuffisance alimentaire en riz.

Production (O1) :

Le rapport de l'EPA 2018/2019 de la DGESS qui a été utilisé, fournis des informations sur les quantités de riz produit par écologie de l'année de référence 2018 de la SNDR. Selon les données des tableaux de l'EPA, au cours de la campagne 2018-2019, la production totale de paddy au Burkina est de 350 392 tonnes dont 49,43% sont produites en campagne humide dans les plaines et les bas-fonds, 40,03% dans les bas-fonds non aménagés, 6,42% en campagne sèche dans les bas-fonds dans les plaines et les bas-fonds aménagés et 4,12% dans les hautes terres. Selon le tableau 57 de l'EPA, le taux de variation de cette production est de 7,63% par rapport à la campagne 2017-2018. Par rapport aux cinq dernières, la production a connu une variation moyenne de 3,77%. Les plus grandes zones de production sont le Centre-Est (61 419 tonnes), les Hauts-Bassins (58 287 tonnes) et la Boucle du Mouhoun (54 218 tonnes) (voir tableau 38, dans annexe 6, l'EPA 2018/2019). Dans les plaines et les bas-fonds aménagés, le Centre-Est est la région ayant récolté la plus grande quantité de paddy avec une production totale de 27 450 tonnes en pour la campagne humide et 16 453 tonnes en campagne sèche. Dans les bas-fonds non aménagés, avec une production de 37 144 tonnes, la région de la Boucle du Mouhoun est la plus grande région de production et 2 279 tonnes pour la production dans les hautes terres.

Tableau 5 : récapitulatif des données de production des six (06) dernières années

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
Production Riz (t)	384 690	325 566	350 392	376 527	451 421	451 014	389 935

Superficie (O2) :

Le rapport de l'EPA 2018/2019 de la DGESS qui a été utilisé, fournis des informations sur les superficies exploitées par écologie pour la production de riz de l'année de référence de la SNDR. Au cours de la campagne 2018-2019, les superficies globales récoltées pour la riziculture du Burkina Faso est de 160 949 hectares (voir tableau 37 de l'EPA 2018/2019) dont les plus importantes sont les bas-fonds non aménagés avec une superficie globale de 88 478 hectares, (soit 55% des superficies total). Selon le tableau 51 de la même source, la superficie globale emblavée en riz a connu une variation de -2,51% par rapport à la campagne précédente (dû à une mauvaise pluviométrie) et une variation moyenne de 5,74% par rapport aux cinq dernières années (due aux efforts d'intensification et à une bonne pluviométrie), selon l'appréciation qualitative des acteurs. Selon les données globales du tableau 37 de la même source, les régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, de l'Est et du Centre-Est sont les régions à grandes superficies rizicoles.

Dans les plaines et les bas-fonds aménagés, les superficies emblavées pendant la campagne humide est de 54 095 hectares donc les plus importantes ont été enregistrés dans les régions du Centre-Est (6 915 hectares), de l'Est (6 154 hectares), des Hauts-Bassins (5 838 hectares) et de la Boucle du Mouhoun (5 521 hectares) (voir tableau 34 de l'EPA 2018/2019). Pour la saison sèche, en plaines et bas-fonds aménagés, la superficie totale est de 4 472 ha.

Pour la riziculture dans les bas-fonds non aménagés, la superficie globale est de 88 478 hectares dont les plus importantes sont de la région de la Boucle du Mouhoun avec 22 533 hectares, de la région de l'Est avec 16 911 hectares, de la région des Hauts-Bassins avec 14 899 hectares et de la région du Centre-Est avec 10 684 hectares (voir tableau 28 de l'EPA 2018/2019). Avec une superficie de 7 048 hectares, les Hauts-Bassins est la région ayant emblavé plus de superficie pour la riziculture dans les hautes terres (voir tableau 28 ; dans l'annexe 6, EPA 2018-2019).

Tableau 6 : récapitulatif des données de superficie des 5 dernières années

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
Superficies Riz (ha)	170 158	165 086	160 949	177 256	201 734	221 052	182 706

Productivité (O3) :

La CARD a fait le choix de lier la productivité au rendement. Après l'obtention de la production et de la superficie à partir de EPA 2018, le rendement annuel a été calculé par la division de la production de 2018 (O1) par la superficie totale de 2018 (O2) comme le préconise la CARD. Ainsi le rendement en 2018 sur les hautes terres est de 1,038 t/ha, sur les bas-fonds non aménagés, il est de 1,585, sur les bas-fonds et plaines en saison pluvieuse est de 3,202 t/ha, sur les bas-fonds et plaines en saison sèche est de 5,033 t/ha et enfin le rendement global annuel en 2018 calculé sur le même principe est de 2,177 t/ha.

Tableau 7 : récapitulatif de la productivité de riz des six (06) dernières années

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
Rendement Riz (t/ha)	2,261	1,972	2,177	2,124	2,238	2,040	2,135

Autosuffisance (O4) :

Les sources utilisées pour la collecte des informations de cet indicateur sont La Direction de l'Information de la Direction Général de la Douane (DIS/DGD) et l'EPA de la DGESS. La DIS/DGD étant une source officielle et permanente des importations et des exportations du Burkina Faso, elle a été validée par la TF de la SNDR. Pour le calcul de cet indicateur, la CARD recommande d'utiliser la formule de la FAO, qui aussi confirmée et validée par la le PF et la TF. Cette formule se présente comme suit : formule de calcul du taux d'autosuffisance de la FAO : $[Production / (Production + Importations-Exportations)] * 100$.

Ainsi selon la DIS/DGD, la quantité totale de riz importé en 2018 est 615 209,905 tonnes (voir tableau à l'annexe 7 sur les importations en 2018). Le riz brisure est le type de riz le plus importé au Burkina en 2018.

Cependant aucune source officielle ne t des informations sur les exportations du riz. Selon le point de contact de l'équipe de mission à la DIS/DGD, l'exportation de riz est interdite au Burkina Faso et seule des exportations clandestines qui échappent au contrôle sont opérées par certains agents. Ainsi donc la quantité exportée du riz est officiellement nulle selon les différentes sources.

En appliquant un taux de rendement de 65% sur la quantité de paddy produite en 2018 (donnée de l'EPA), la quantité de riz décortiqué en 2018 est de 227 754,8 tonnes et le taux d'autosuffisance est de **27,02%** pour la même année 2018.

Tableau 8 : récapitulatif des sources de données

Catégorie	Sous catégories	Sources d'informations	Période de disponibilité	
Global	Production	EPA/DGESS/MARAH	Entre février et avril de l'année suivante	
	Superficie	EPA/DGESS/MARAH	Entre février et avril de l'année suivante	
	Productivité	EPA/DGESS/MARAH	Entre février et avril de l'année suivante	
	Autosuffisance		SNS/DGD	Janvier de l'année suivante
			EPA/DGESS/MARAH	Entre février et avril de l'année suivante



II. Les indicateurs de résilience

Selon l'étude menée et les données collectées par l'équipe de mission, les résultats de cette catégorie d'indicateurs se présentent comme suit :

Tableau 9: données sur les indicateurs de résilience

Catégorie	Sous catégories	Code	Indicateur	Données	Sources	Année
Résilience	Système de production résilient - Irrigation	R1	Superficie de riz irriguée (ha)	<ul style="list-style-type: none"> Hautes terres : 00 Basfonds non aménagés : 00 Plaines et bas-fonds aménagés en saison pluvieuse : 54 095 ha Plaines et bas-fonds aménagés en saison sèche : 4 472 ha Superficie irriguée : 58 567 	EPA/DGESS	2018
	Disponibilité de variété résiliente	R2	Quantité de variétés de semences résilientes (tonne)	<p>IRRIGUEES-BASFOND</p> <p>FKR 62N :</p> <ul style="list-style-type: none"> Base : 9,870 T R1 : 936,365 T R2 : 0 T <p>Total : 946,235 T</p> <p>FKR 64 (TS2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Base : 3 T R1 : 264,13 T R2 : 18,600 T <p>Total : 285,730 T</p> <p>FKR 78 N :</p> <ul style="list-style-type: none"> Base : 0 T R1 : 0 T R2 : 0 T <p>Total : 0 T</p> <p>FKR 84 (Orylux6) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Base : 0 T CR1 : 0 T CR2 : 0 T <p>Total : 0 T</p> <p>FKR 19 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Base : 0,96 T R1 : 1 683,475 T CR2 : 0 T <p>Total : 1 684,435 T</p> <p>PLUVIAL</p> <p>FKR 45N :</p> <ul style="list-style-type: none"> Base : 3,8 T R1 : 116,18 T R2 : 0,65 T <p>Total : 120,630 T</p> <p>FKR 59 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Base : 0,081 T R1 : 0 T R2 : 0 T <p>Total : 0,081 T</p> <p>FKR 61 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Base : 0,848 T R1 : 0 T R2 : 0 T <p>Total : 0,848 T</p> <ul style="list-style-type: none"> Production totale de semences locales résilientes : 3 019,4 tonnes Quantité de semences résilientes importées : <p>Riz en paille (riz paddy) de semence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 2018 : 0 ✓ 2019 : 0 ✓ 2020 : 5, 575 t 	SNS/DGPV	2018

Commentaires :

Superficie irriguée en riz

Comme les indicateurs O1, O2, O3 et O4, l'EPA de la DGESS fournit les données sur les superficies irriguées 2018. C'est la somme des superficies des plaines et bas-fonds aménagées en saison sèches ainsi qu'en saison pluvieuse.

Quantité de semences locales résilientes produites

Plusieurs ont été consultées telles que Apex, l'INERA, FAO, etc... Toutes ces sources disposent de données sur les semences, mais ces données ne permettent pas de dégager de manière certaine les données finales sur les semences qui ont été produites et affectivement certifiées comme recevables. Elles ont toutes orientées la mission vers le Service National des Semences de la Direction Générale des Productions Végétales (SNS/DGPV) qui est la seule à consolider les données et à publier les données finales sur les semences certifiées. La mission a ainsi reçu du SNS, des données brutes des quantités de semences produites par variétés de toutes les spéculations suivies (maïs, arachide, niébé, riz, sésame, Soja, Sorgho, ...) pour chacune des treize (13) régions du Burkina Faso et cela avec les mentions « bonne » ou « mauvaise » pour chaque lot de semence, car c'est elle effectue le contrôle qualité final et procède à la certification ou non des semences reçues. Les consultants ont donc traité ces données en prenant en compte que les données du riz et aussi celles dont la mention est notifiée « bonne », afin d'aboutir au résultat consolidé dans le tableau ci-dessus et classé selon le tableau initial prédéfini de la TF sur les variétés résiliente de semences au Burkina Faso. Dans le calcul final de somme totale de semences produites locales, la mission n'a pas pris en compte les semences de base qui sont plutôt utilisées pour produire les semences certifiées dont cet indicateur désigne. Cette méthodologie a ensuite été validé par le PF et par la TF de la SNDR et approuvée par le secrétariat de la CARD. Ainsi selon les données collectées en 2018 par le SNS/DGPV, la quantité totale de semences résilientes produites au Burkina Faso est de **3 019,4 t**.

Quantité de semences résilientes importées

En ce qui concerne les données sur les semences importées, les sources consultées sont l'Apex, les sources des services des douanes, la FOA et certains projets et programmes qui interviennent dans l'appui en intrants agricoles. Finalement toutes ces sources ont ramené la mission vers la Direction de l'Information et des Statistiques de la Directions Générales des Douanes (DIS/DGD) qui la seule qui dispose d'informations et de données fiables, consolidées, permanentes et officielles sur les importations de produits au Burkina Faso. La DIS/DGD a donc mis a disposition de la mission des données brutes sur les importations de riz au Burkina Faso par année, que ce soit en riz blanc qu'en semences. La mission a ainsi extrait les données en lien avec les semences importées. A noté que cette seule source fiable ne collecte pas pour le moment les données en termes de variétés. Ainsi selon le NTS : 1006101000 DIS/DGD, la quantité de semences importée en 2018 est de 0 tonne. Pour les besoins de suivi la mission a retenu la quantité de semences de riz importé en 2020, qui était la donnée la plus récente et elle est de de 5,575 tonnes.

Tableau 10 : récapitulatif des sources de données

Catégorie	Sous catégories	Sources d'informations	Période de disponibilité
Résilience	Système de production résilient - Irrigation	EPA/DGESS/MARAH	Entre février et avril de l'année suivante
	Disponibilité de variété résiliente	DIS/DGD SNS/DGPV	Janvier de l'année suivante Entre février et avril de l'année suivante

III. LES INDICATEURS D'INDUSTRIALISATION

Selon l'étude menée et les données demandées par l'étude les résultats de cette catégorie d'indicateurs se feront l'objet d'une collecte de données primaires :

Tableau 11: données sur les indicateurs d'industrialisation

Catégorie	Sous catégories	Code	Indicateur	Données	Sources	Années
Industrialisation	Modernisation de la transformation	I1	Niveau de capacité de transformation industriel (%)	<ul style="list-style-type: none"> Capacité totale réelle des petites unités : 10,22 t/h Capacité totale réelle des moyennes unités : 33,6 t/h Capacité totale réelle des grandes unités : 30,5 t/h Capacité totale réelle des moyennes unités et des grandes unités installées : 64,1 t/h Capacité total réelles des unités installées : 74,32 t/h Niveau de capacité de transformation industriel est de 86,25%. Il est calculé par division de la capacité totale réelle des moyennes unités et des grandes unités installées (64,1) par la capacité totale réelles des unités installées (74,32). 	Collecte de données primaires auprès des unités de transformation de Bama, Bobo-Dioulasso, Bagré, Sourou et Karfiguéla)	2018
	Modernisation de la production	I2	Niveau de mécanisation de la production (unité)	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de tracteurs : 6 Nombre de Moissonneuses : 0 Nombre de motoculteurs : 24 Nombre de batteuses vanneuses : 11 Nombre de repiqueuses : 0 	Collecte de données primaires auprès des organisations de producteurs de riz de Di, Bama, Banzon, Bagré et Karfiguela	2018

Commentaire :

Niveau de capacité de transformation industriel (%)

Une catégorisation des unités en trois classes a été établie : **petites, moyennes et grandes unités** avec des précisions sur les capacités de transformation. En lien avec la formulation des indicateurs du CARD, la TF a établi la nomenclature des unités qui a servi de base pour la collecte de données. Ainsi la catégorisation des unités est : **petites** (capacité de moins de 1t/h et avec comme spécificité seulement décortiquer le riz sans autres formes de technologie complémentaires, encore appelées unités artisanales), **moyennes** (capacité de 1 à 2t/h avec comme produit final du riz blanchi et encore appelée unités semi industrielles) et **grandes** unités (capacité de plus de 2t/h avec comme produit final du riz blanchi et poli et encore appelées unités industrielles). La TF a aussi validé les zones de forte production préalablement établie par le PF et le bureau de CARD. Il s'agit des régions de la Boucle du Mouhoun (Sourou), des Haut-Bassins (Bama et Bobo-Dioulasso), du Centre-Est (Bagré), et des Cascades (karfiguela).

Avant d'entamer la collecte de données sur le terrain, une lettre d'introduction et d'information signée par le Secrétaire General du Ministère en charge de l'Agriculture a été envoyée à tous les Direction régionales en charge de l'Agriculture dans les zones concernées afin qu'elles soient informées de la collecte de données en cours. Ceci pour faciliter le travail d'enquête sur le terrain.

Le PF de la SNDR et les points focaux du programme PCA BF CH qui sont proches des zones de production ont appuyé la supervision de la collecte de données. Les informations à collecter sont :

Numéro	Nom du promoteurs	Sexe	Age du responsable	Raison sociale s'il y'a lieu	Nombre d'unités de transformation	Zone d'installation de l'unité (lieu précis)	Année d'installation (fonctionnement)	Marque de la machine	Capacités Théoriques (t/h)	Capacités Réelles (t/h)	Sources/types d'Energie	Taux de décortiquage (rendement de décortiquage à l'entrée)
--------	-------------------	------	--------------------	------------------------------	-----------------------------------	--	---------------------------------------	----------------------	----------------------------	-------------------------	-------------------------	---

La collecte a été faite auprès de l'Union Nationale des Transformateurs de Riz du Burkina (UNTR/B) qui intègre l'Union Nationale des Etuveuses de Riz (UNERIZ) et, auprès de l'Union Nationale des producteurs de riz (UNPRB) dont certains membres dans la zone de collecte disposent des décortiqueuses de riz et de certains particuliers indépendants non membres d'organisation. L'enquête a été réalisée auprès des cinquante (56) unités de transformation installées dans la zone concernée par cette étude (voir annexe 10 : liste des unités des transformation enquêtées). La fiche d'enquête a été faite en support papier et ensuite convertie en support numérique avec l'application KOBO-COLLECT.

Avec ces informations la mission a calculé le taux d'industrialisation dans un premier en additionnant le taux de décortiquage réelles total des moyennes unités et aussi le taux de décortiquage réelles total grandes unités de transformation. Ensuite ces deux sommes de taux décortiquage réel des moyennes et des grandes unités ont été additionnées. Cette somme a été divisée par la somme total de tous les taux de décortiquage réel y compris celle des petites unités de transformation pour obtenir le taux d'industrialisation.

. Ainsi donc, la collecte de données primaires montre qu'en 2018, le niveau de capacité de transformation industrielle est de **86,25%**. Selon les recommandations de la CARD, il est calculé par division de la capacité totale réelle installées des moyennes unités et des grandes unités installées (64,1) par la capacité totale réelles des unités installées (74,32).

La capacité totale réelles installées des moyennes unités de transformation en 2018 est de 33,6 t/h . Elles utilisent pour la part des machines de marque SB30 pour le décortiquage du riz paddy et sont présentes dans toutes les zones de transformation. Elles produisent du riz blanchi. La capacité totale réelle installées des grandes unités de transformation est de 36,5 t/h et sont installées dans les régions du Centre-Est, des Haut-bassins et de la Boucle du Mouhoun. Elles utilisent des chaînes assez complètes (JB30, NZJ15-15 et YHP800) pour transformer du riz blanchi et poli. Quant aux petites unités, elles sont les plus nombreuses et utilisent des machines de marque SB10, SB18 et des meuliers pour le décortiquage simple du riz. Elles sont majoritairement composées d'étuveuses. Leur capacité réelle totale installée est

de 10,22 t/h.

Dans la région des Cascades d'autres unités d'étuvage ne disposaient pas de machines de décorticage en 2018. Elles faisaient le décorticage du riz étuvé auprès de certains meuliers (enquêtés et pris en compte dans la catégorie des petites unités) et d'autres transformateurs individuels (enquêté et capitalisés également).

Pour les petites unités le taux de rendement varie entre 60% et 61%, pour les moyennes unités entre 60% et 65% et les taux de rendement des grandes unités sont compris entre 65% et 70%. Selon les taux de rendement collecté auprès de ces unités, le taux moyen de rendement des machines est de 65%.

Niveau de mécanisation de la production

Pour les données sur la modernisation de la production, la collecte des données primaires se a été faite auprès des producteurs de l'Union Nationale des Producteurs de Riz du Burkina (UNPR/B), de certaines unions et groupements. Le questionnaire a été élaboré en support papier et converti en support numérique avec l'application KOBO-COLLECT et a concernées les régions de la Boucle du Mouhoun (Di et Nissan), des Haut-Bassins (Bama et Banzon), du Centre-Est (Bagré), et des Cascades (Banfora et Karfiguela). Les fiches ont été renseignées auprès des organisations des zones concernées. Ainsi L'UNTRB a aussi été concertées afin de prendre en compte le fait que certains transformateurs pourraient posséder des tracteurs sur les sites de production. Ainsi cinquante cinq (55) organisations et acteurs ont été enquêtés. La fiche simplifiée de collecte de données se présente comme suit :

Pour le nombre de tracteurs

Zone	Nom de l'union de coopérative	Nombre de tracteurs	Capacités des tracteurs	Temps de travail sur les sites de production du riz (h)
Par Ex. Bama				
Type 1				
Type 2				
.....				
.....				

Pour le nombre de moissonneuses

Zone	Nom de l'union de coopérative	Nombre de moissonneuses	Capacités des moissonneuses
Par Ex. Bama			
Type 1			
Type 2			
.....			

En plus de ces informations, l'équipe de collecte a questionné les enquêtés sur la bonne période de collecte de ce type de données. Les points focaux ont encore une fois supervisés cette collecte de données qui a été facilitée aussi par l'introduction de la lettre d'information du Secrétaire Général en charge de l'Agriculture.

Selon les données de la collecte de données primaires, en 2018, seuls quelques producteurs de riz possèdent et utilisent des tracteurs dans la production du riz. Ainsi, donc 6 tracteurs ont été diagnostiqués lors la collecte. Ces tracteurs travaillaient en moyenne 60 heure par semaine dans la production.

Au cours de la même période, les producteurs de riz ne possédaient de moissonneuses. Les récoltes étaient faites manuellement à l'aide de fossiles.

Les producteurs de riz utilisaient également d'autres machines mécaniques dans la production. Il s'agit entre autres, de motoculteurs et des batteuses. Ainsi donc, 24 motoculteurs et 11 batteuses ont été diagnostiqués dans les zones de production pour l'année 2018.

Dans la fiche de collecte de données, le renseignement du taux de décorticage par unité moyenne et grandes a été collecté. La moyenne de ces taux d'usinage de ces unités de transformation a été considérée comme le taux (65%) de rendement et est pris en compte dans le calcul de taux d'autosuffisance.

Tableau 12 : tableau récapitulatif des sources de données

Catégorie	Sous Catégories	Sources d'informations	Période de collecte indiquée
Industrialisation	Modernisation de la transformation	Collecte de donnée primaires auprès des unités de transformation	Janvier et février de l'année suivante
	Niveau de mécanisation de la production en unité	Collecte de données primaire	Janvier et février de l'année suivante

IV. LES INDICATEURS DE COMPÉTITIVITÉ

Selon l'étude menée et les données collectées par l'équipe de mission, les résultats de cette catégorie d'indicateurs se présentent comme suit :

Tableau 13: données sur les indicateurs de compétitivité

Catégorie	Sous catégories	Code	Indicateur	Données	Sources	Années																		
Compétitivité	Pénétration du marché	C1	Part du riz local dans le marché (%)	<ul style="list-style-type: none"> Quantité de Riz local acheté en 2018 en tonnes (T) : 385 tonnes Quantité de Riz local vendu en 2018 en tonnes (T) : 385 Tonnes Quantité de Riz importé acheté en 2018 en tonnes (T) : 18 Tonnes Quantité de Riz importé Vendu en 2018 en tonnes (T) : 14 Tonnes Quantité totale de riz achetée par les magasins : 403 Tonnes Part du riz local dans le marché (%) : 95,53% 	Collecte de données primaires auprès des boutiques et alimentations	2018																		
	Disponibilité de variété à haut rendement	C2	Quantité de semence à haut rendement (tonne)	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Irriguées-Basfond</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FKR 62N :</td> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> Base : 9,870 T R1 : 936,365 T R2 : 0 T </td> </tr> <tr> <td>Total : 946,235 T</td> </tr> <tr> <td>FKR 64 (TS2) :</td> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> Base : 3 T R1 : 264,13 T R2 : 18,600 T </td> </tr> <tr> <td>Total : 285,730 T</td> </tr> <tr> <td>FKR 84 (Orylux6) :</td> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> Base : 0 T R1 : 0 T R2 : 0 T </td> </tr> <tr> <td>Total : 0 T</td> </tr> <tr> <td>FKR 19 :</td> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> Base : 0,96 T R1 : 1 683,475 T R2 : 0 T </td> </tr> <tr> <td>Total : 1 684,435 T</td> </tr> </tbody> </table> <p>Pluvial</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>FKR 59 :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> Base : 0,081 T R1 : 0 T R2 : 0 T </td> </tr> <tr> <td>Total : 0,081 T</td> </tr> <tr> <th>FKR 61 :</th> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> Base : 0,848 T R1 : 0 T R2 : 0 T </td> </tr> <tr> <td>Total : 0,848 T</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> Total de la production de semences à haut rendements : 2 902,57 t Semences importées à hauts rendements : Riz en paille (riz paddy) de semence : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 2018 : 0 ✓ 2019 : 0 ✓ 2020 : 5 575 kg 	Irriguées-Basfond	FKR 62N :	<ul style="list-style-type: none"> Base : 9,870 T R1 : 936,365 T R2 : 0 T 	Total : 946,235 T	FKR 64 (TS2) :	<ul style="list-style-type: none"> Base : 3 T R1 : 264,13 T R2 : 18,600 T 	Total : 285,730 T	FKR 84 (Orylux6) :	<ul style="list-style-type: none"> Base : 0 T R1 : 0 T R2 : 0 T 	Total : 0 T	FKR 19 :	<ul style="list-style-type: none"> Base : 0,96 T R1 : 1 683,475 T R2 : 0 T 	Total : 1 684,435 T	FKR 59 :	<ul style="list-style-type: none"> Base : 0,081 T R1 : 0 T R2 : 0 T 	Total : 0,081 T	FKR 61 :	<ul style="list-style-type: none"> Base : 0,848 T R1 : 0 T R2 : 0 T 	Total : 0,848 T	SNS/DGPV
Irriguées-Basfond																								
FKR 62N :																								
<ul style="list-style-type: none"> Base : 9,870 T R1 : 936,365 T R2 : 0 T 																								
Total : 946,235 T																								
FKR 64 (TS2) :																								
<ul style="list-style-type: none"> Base : 3 T R1 : 264,13 T R2 : 18,600 T 																								
Total : 285,730 T																								
FKR 84 (Orylux6) :																								
<ul style="list-style-type: none"> Base : 0 T R1 : 0 T R2 : 0 T 																								
Total : 0 T																								
FKR 19 :																								
<ul style="list-style-type: none"> Base : 0,96 T R1 : 1 683,475 T R2 : 0 T 																								
Total : 1 684,435 T																								
FKR 59 :																								
<ul style="list-style-type: none"> Base : 0,081 T R1 : 0 T R2 : 0 T 																								
Total : 0,081 T																								
FKR 61 :																								
<ul style="list-style-type: none"> Base : 0,848 T R1 : 0 T R2 : 0 T 																								
Total : 0,848 T																								
					DIS/DGD	2018																		

Commentaires :

Part du riz local dans le marché (%)

Pour les données sur la pénétration du marché, la collecte des données primaires s'est réalisée auprès des distributeurs de riz identifiés et validés par la TF de la SNDR. La liste préalablement établis proposait des boutiques ou alimentations qui ne fournissaient que soient du riz local ou du riz importés. La TF a fait le choix de mettre l'accent sur les boutiques et alimentations qui offrent à la fois le riz local et le riz importé afin de rester équitable sur le résultat final. Ainsi la liste finale retenue par la TF est : Boutique Burkina Riibo, alimentation les Bons Amis, alimentation CAP-FASO et le Bon Samaritain. Un mixte a été fait entre celle qui sont localisées à Ouagadougou et celles à Bobo-Dioulasso. Ces unités ont été retenues car elles sont fiables et ont une équité de distribution du riz local et du riz importé et peuvent disposer d'informations de l'année de référence de la SNDR qui est 2018. La collecte de données se fera au moyen digital avec KOBO-COLLECT.

Les données ont été collectées auprès des boutiques validées par la TF : Burkina Riibo, Alimentation Les Bons Amis, alimentation CAP-FASO et Bon Samaritain présente dans les villes de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou.

En 2018, les trois premiers magasins (Burkina Riibo, alimentation les Bons Amis et CAP FASO) n'étaient pas encore présents dans la ville de Bobo-Dioulasso (donc aucune donnée disponible pour 2018). Pour l'alimentation le Bon Samaritain, aucune donnée n'a pu être collectée dans la ville de Bobo-Dioulasso (tous les archives sont hebdomadairement envoyées à Ouagadougou).

Les données ont donc été collectées au niveau de Ouagadougou au sein des CAP-FASO, Les Bons Amis (pas de données écrites disponibles) et la boutique Burkina Riibo (dont les données ont été exploitées, voir contact dans annexe 12 : liste des personnes de contact pour les part de marché). A noter qu'en 2018 la vente du riz local dans les alimentations et les boutiques n'étaient pas encore une pratique répandue comme aujourd'hui.

La méthode de calcul de ce indicateur a été de considérer les quantités de riz locales achetées et vendues et de l'autre côté celles du riz importé acheté et vendu dans la même période. Le taux de pénétration du marché du riz local est donc calculé en divisant la quantité de riz locale vendue de toutes les boutiques concernées divisée par la somme totale du riz locale vendu et du riz importé vendu dans ces boutiques.

Selon les données primaires collectées auprès de la boutique Burkina Riibo, la quantité de riz local achetée en 2018 est de 385 tonnes et la même quantité a été vendue. La quantité de riz importée achetée au cours de la même période est de 18 tonnes et celle vendue est de 14 tonnes.

La part du riz local dans le marché a été calculé avec les données dont disposent l'équipe de mission. Ainsi donc, la part de riz local dans le marché est 95.53%. Selon les boutiques qui vendent les deux types de riz (local et importé) qui ont été enquêtées, le riz local est préféré (lorsqu'il est disponible en quantité entre novembre et juin en moyenne) par les consommateurs mais des pénuries sont souvent remarquées auprès des fournisseurs (très souvent entre juillet et octobre).

Quantité de semences locales à hauts rendements produites

La méthodologie de collecte de données des sources secondaires est la même que les informations sur les données de semences résilientes.

Selon les données du Service National des Semences de la SNS/DGPV, la quantité totale de semences locales à haut rendement produite en 2018 est de 2 917,329 tonnes dont 2 916,400 tonnes pour les superficies irriguées et 0,929 tonnes pour les variétés pluviales. Selon la même source, pour les variétés des superficies irriguées, 13,830 tonnes de semences de base ont été produites en 2018 dont 9,870 tonnes pour le FKR 62N, 3 tonnes pour le FKR 64 (TS2) et 0,96 tonnes pour le FKR 19. Pour les mêmes variétés de semences résilientes, 2 883,97 tonnes de semences de types R1 ont été produites (936,365 tonnes pour le FKR 62N, 264,13 tonnes pour le FKR 64N (TS2) et 18,6 tonnes de semences de types R2 ont été produites et ne concernent que la variété FKR 64N (TS2). Pour les variétés à haut rendement des superficies à production pluviale, seules des semences de base ont été produites (0,929 tonnes de semences de base au total) dont 0,081 tonnes pour le FKR 59 et 0,848 tonnes pour le FKR 61 (voir annexe 8 : données sur les semences en 2018). La production totale de **semences à haut rendement est de 2 902,57 t en 2018.**

Quantité de semences importées à hauts rendements

Les données de la DIS/DGD a été utilisé pour la collecte des données des quantités de semences importées. Selon la Direction de l'informatique et des Statistiques de la Direction Générales des Douanes (DIS/DGD), la quantité de semences à haut rendement importée en 2018 est de 0 kg. Il en ait de même pour la campagne suivante (2019). Mais la quantité de semences de riz importé en 2020 est de 5,575 tonnes (voir donnée sur les importations en 2018).

Tableau 14 : **tableau récapitulatif des sources de données**

Catégorie	Sous catégories	Sources d'informations	Période de collecte
Compétitivité	Pénétration du marché	Collecte de données primaire auprès des boutiques et alimentations	Entre janvier et avril de l'année suivante
	Disponibilité de variété à haut rendement (C2)	SNS/DGPV	Entre février à avril de l'année suivante

VI. LES INDICATEURS DE L'AUTONOMISATION

Selon l'étude menée et les données collectées par l'équipe de mission, les résultats de cette catégorie d'indicateurs se présentent comme suit :

Tableau 15: données sur les indicateurs d'autonomisation

Catégorie	Sous catégories	Code	Indicateur	Données	Sources	Années
Autonomisation (Renforcement de capacités)	Accès aux finances	E1	Accessibilité des petits producteurs aux services financiers (%)	<p>-Crédit intrants aux producteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Hommes : 479 Femmes : 611 <p>-Crédit de fonds de roulement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Hommes : 71 Femmes : 5 <p>-Crédit investissement aux producteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Hommes : 0 Femmes : 0 <p>-Crédit de préfinancement par les distributeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Hommes : 0 Femmes : 0 <p>-Crédit de préfinancement par les unités de transformation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Hommes : 0 Femmes : 0 <p>-Subvention financier de l'Etat :</p> <ul style="list-style-type: none"> Hommes : 0 Femmes : 0 <p>-Subvention financier d'un projet, projet ou ONG :</p> <ul style="list-style-type: none"> Hommes : 0 Femmes : 0 <p>Total coopératives enquêtées : 27</p> <p>Nombre de producteurs membres : 5192</p> <p>Part (Ratio) de petits producteurs avec accès au financement : 22.46% (nombre total de producteurs femmes et hommes touchés pour tous thèmes 1166 divisé par le nombre total 5192 membres dans les 27 organisations enquêtées) voir annexe 13 : liste des organisations enquêtées</p> <p>-Formation sur les bonnes pratiques de production des semences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Hommes : 250 Femmes : 343 <p>-Formations sur les bonnes pratiques de production de riz :</p> <ul style="list-style-type: none"> Hommes : 596 Femmes : 36 <p>-Formations sur les SRI :</p> <ul style="list-style-type: none"> Hommes : 209 Femmes : 60 <p>-Formations sur les bonnes pratiques post récoltes du riz</p> <ul style="list-style-type: none"> Hommes : 221 Femmes : 30 	Collecte de données primaires auprès des organisation de producteurs de riz	2018
	Accès à la vulgarisation	E2	Accessibilité des petits producteurs à la formation technique et aux services de vulgarisation (%)	<p>-Formation sur la gestion entrepreneuriale du riz</p> <ul style="list-style-type: none"> Hommes : 97 Femmes : 118 <p>- Formation sur la recherche du marché</p> <ul style="list-style-type: none"> Hommes : 80 Femmes : 34 <p>- Formation sur l'éducation financière</p> <ul style="list-style-type: none"> Hommes : 0 Femmes : 0 	Collecte de données primaires auprès des organisation de producteurs de riz	

			Total coopératives enquêtées : 27 Nombre de producteurs membres : 5192 Part (Ratio) de petits producteurs ayant accès à la formation et aux services techniques nécessaires : 39.95% ((nombre total de producteurs femmes et hommes touchés pour tous thèmes 2014 divisé par le nombre total 5192 membres dans les 27 organisations enquêtées) voir annexe 13 : liste des organisations enquêtées)		2018
--	--	--	---	--	------

Commentaire

Le PF a établi avec l'appui du secrétariat de la CARD une liste préalable de zones et des OP concernées par la collecte, ainsi que les thèmes de formation pour chaque indicateur. A la rencontre de la TF, ces informations ont été validées et les zones et OP retenus sont situés dans le Sourou Niassan, à Bagré, à Bama, Banzon et à Karfiguela.. La collecte a concerné vingt-sept (27) organisations de producteurs basées dans les zones concernées (voir annexe 13 : liste des organisations enquêtées). La collecte s'est effectuée au moyen de Kobo Collect. Le questionnaire a été administré aux responsables de chaque OP de chaque zone. Pour chaque thème ils ont donné le nombre de producteurs touchés pour chaque thème, sur le total de producteurs membres. L'indicateur est calculé en obtenant la somme totale des producteurs femmes et hommes par thème divisé par le nombre total de producteurs dans ces organisations enquêtées.

Ainsi, le nombre total de producteurs dans toutes les OPenquêtées, pour tous les indicateurs (vulgarisation d'un côté et accès aux finances de l'autre) s'est dirigé selon les thèmes retenus.

Les thèmes retenus pour chaque indicateur se présente comme suit :

Pour l'accessibilité des petits producteurs aux finances E1 (%), les thèmes retenus sont :

- *Crédit de fonds de roulement*
- *Crédit investissement aux producteurs*
- *Crédit de préfinancement par les distributeurs*
- *Crédit de préfinancement par les unités de transformation*
- *Subvention financière de l'Etat*
- *Subvention financière d'un projet, projet ou ONG rizicoles*

Pour l'accessibilité des petits producteurs à la formation technique et aux services de vulgarisation E2 (%), les thèmes retenus sont :

- *Formation sur les bonnes pratiques de production des semences*
- *Formations sur les bonnes pratiques de production de riz*
- *Formations sur les SRI*
- *Formations sur les bonnes pratiques post récoltes du riz*
- *Formation sur la recherche du marché*
- *Formation sur la gestion entrepreneuriale du riz*
- *Formation sur l'éducation financière*

Accessibilité des petits producteurs aux services financiers (%)

Selon les données de la collecte des données primaires auprès des coopératives, en 2018, 22.46% des producteurs de riz ont eu un accès aux services financiers dont 47.17% sont des hommes et 52.83% sont des femmes. Ces accès au financement ont consisté à des crédit intrants et des crédits de fonds de roulement accordé aux producteurs grâce à l'appuis des ONG/programmes agricoles et de certaines banques comme la Banque commerciale du Burkina.

Selon les données de la collecte, les hommes ayant bénéficié de soutiens d'accès au financement en 2018 représentent 10.59% des producteurs de riz (les répartitions sont faites selon un cycle rotatif). Les femmes représentent 11.86% des producteurs de riz ayant bénéficié de soutien d'accès au financement en 2018 (quand une coopérative de femmes bénéficie d'un soutien, la répartition est faite au nombre total des membres).

Accessibilité des petits producteurs à la formation technique et aux services de vulgarisation (%)

En 2018, selon les données primaires collectées auprès des coopératives, 39.95% des producteurs ont une accessibilité à des formations techniques.

Pour les producteurs ayant accès aux formations, la part des hommes est de 70.06% et celle des femmes est de 29.94%. La majorité des producteurs ont bénéficié des formations sur les bonnes pratiques de production de riz grâce à l'appui des ONG/programmes agricoles et du Ministère chargé de l'agriculture.

Tableau 16 : récapitulatif des sources de données

Catégorie	Sous catégories	Sources d'informations	Période de collecte indiqué
Autonomisation	Accès au financement	Collecte de données primaire auprès des organisations de producteurs dans les zones sélectionnées	Janvier et février de l'année suivante
	Accès à la vulgarisation	Collecte de données primaire auprès des organisations de producteurs dans les zones sélectionnées	Janvier et février de l'année suivante

V. LES INDICATEURS SUR LES PRIX

Selon l'étude menée et les données collectées par l'équipe de mission, les résultats de cette catégorie d'indicateurs se présentent comme suit :

Tableau 17: données sur le prix

Catégorie	Sous catégories	Code	Indicateur	Données	Sources	Années
-	Prix de détail du riz	-	Prix de détail des marques/variétés de riz local et importé représentatives	<ul style="list-style-type: none"> Prix riz local ² sur le marché en FCFA/Kg <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plus bas : 229 (0,374 USD) ✓ Moyen : 326 (0,532 USD) ✓ Haut : 500 (0,816 USD) Prix riz importé sur le marché en FCFA/Kg <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plus bas : 250 (0,408 USD) ✓ moyen : 393 (0,641 USD) ✓ plus haut : 463 (0,756 USD) 	Système d'Information sur les marchés agricoles de la Société Nationale de Gestion des Stocks Alimentaires (SIM/DGSA/SONAGESS)	2018

Commentaires

La mission a exploré plusieurs sources de données, dont la DGPER, Apex, les interprofessions, par le moyen d'entretien dans ces services mais aussi de consultation de documents reçus. Finalement les différents acteurs rencontrés et la littérature consultée ont tous ramené vers la de la Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaires (SONAGESS) qui dispose en son sein d'un services dédié au Système d'Information sur les Marchés (SIM) Agricoles. Elle dispose de personnes ressources enquêteurs repartis sur les principaux marchés de références dans toutes les grandes villes du Burkina Faso. Elle fournit des informations mensuelles des différents produits agricoles selon les marchés et est régulièrement mis à jour. Cette source fiable fourni les prix de riz local et de riz importé sur les différents marchés du Burkina et a été utilisée pour la détermination du prix global moyen du kilogramme de riz sur le marché burkinabè en 2018. Pour la détermination des différents prix moyens de riz (local et importé), l'équipe de mission a utilisé les prix des marchés fournis par la source sur tous les marchés. Les consultants ont ensuite insolé d'un côté les prix du riz local et de l'autre côté les prix fu riz importés. Au moyen de MS Excel nous avons donc calculé le prix moyen pour le riz importé et celui sur le riz local. Ensuite avons retenu les prix les plus bas et les prix les plus haut pour chaque type de riz local et importé. (voir annexe 9 : données sur les prix).

Ainsi, selon les données du Système d'Information sur les Marchés de la Société Nationale de Gestion des Stocks Alimentaires (SONAGESS), le prix moyen du riz local sur les marchés nationaux en 2018 est de **326 francs CFA (0,532 USD)** par kilogramme. Le Service d'Information sur les Marchés de la SONAGESS indique que le prix le plus bas du riz local est de **229 francs CFA (0,374 USD)** le Kilogramme et a été enregistré dans le marché de Ouargaye en Décembre 2018. Selon les mêmes données de la SONAGESS, le prix le plus élevé du riz local est de **500 francs CFA (0,816 USD)** le kilogramme et a été enregistré sur le marché de Namounou en Juillet 2018.

Selon les données du Système d'Information sur les Marchés de la Société Nationale de Gestion des Stocks Alimentaires (SONAGESS), le prix moyen du riz importé sur les marchés burkinabè en 2018 est de **393 francs CFA (0,641 USD)** par kilogramme. Le Service d'Information sur les Marchés de la SONAGESS indique que le prix le plus bas du riz importé est de **250 francs CFA (0,408 USD)** le Kilogramme et a été enregistré dans le marché de Gorom-Gorom en Octobre 2018. Selon les mêmes données de la SONAGESS, le prix le plus élevé du riz importé est de **463 francs CFA (0,756 USD)** le kilogramme et a été enregistré sur le marché de Gaoua en Mai et en Septembre 2018.

Selon ces données, on remarque que la variation du riz local (prix minimal et prix maximal) est plus sensible que celle du riz importé au cours de la période 2018 et selon les marchés (voir données sur les prix en 2018).

Tableau 18 : récapitulatif des sources de données

Catégorie	Sous catégories	Sources d'informations	Période de collecte indiquée
-	Prix de détail du riz local	SIM/DGSA/SONAGESS	Janvier de l'année suivante

² Taux de conversion en dollar (USD) de 612,59 Franc CFA à la date du 14 mars 2023

E. CONCLUSION

La seconde phase de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR II) a été élaborée suivant une démarche participative qui a impliqué l'ensemble des acteurs concernés et est programmée pour durer de 2021 à 2022.

Elle constitue l'unique cadre de référence de toute intervention en matière de développement de la filière riz. Pour ce faire, trois axes stratégiques ont été définis. Ce sont :

Axe 1 : augmenter durablement la productivité et la production du riz dans un contexte de Changement Climatique (CC) et de croissance démographique ;

Axe 2 : promouvoir l'industrialisation de la transformation, la commercialisation, la compétitivité du riz du Burkina et l'implication du secteur privé dans le développement durable de la Chaîne de Valeurs Riz (CVR) ;

Axe 3 : renforcer la recherche-action et les capacités des acteurs.

Afin de mesurer l'impact sur le terrain, cette étude de référence pour le suivi de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR II) au Burkina Faso a été réalisée.

Des données de référence par rapport aux indicateurs de suivi et d'évaluation de la SNDR du Burkina Faso ont été collectées. Il s'agit des données sur :

Général	5. Quantité de production de paddy 6. Superficie totale récoltée 7. Rendement par unité de surface 8. Taux d'autosuffisance
Résilience	3. Superficie irriguée 4. Quantité de semences de variétés résilientes
Industrialisation	3. Niveau de modernisation des unités de transformation (secteur meunier) 4. Niveau de mécanisation de la production
Compétitivité	3. Part du riz local sur le marché 4. Quantité de semences de variétés à haut rendement
Autonomisation	3. Accessibilité des petits exploitants agricoles aux services financiers 4. Accessibilité des petits exploitants agricoles à la formation ou aux services techniques
	Les prix du riz local et celui du riz importé

Les données sur les indicateurs généraux ont été collectées sur la base de sources de données secondaires fiables, représentatives, reconnues et permanentes. Aussi les indicateurs sur la résilience, la quantité de semences de hauts rendements ont suivi le même processus de collecte secondaire de données. Elles proviennent principalement des différentes Directions du Ministère en charge de l'Agriculture, de la Direction Générale des Douanes, de l'INERA et de l'Apex.

Les autres indicateurs dont des sources de collecte à caractères secondaires fiables n'ont permis de les collecter ont suivi un processus de collecte primaire. Des fiches d'enquêtes ont été élaborées dans ce sens et des enquêteurs ont été déployés sur le terrain. Les données ont ensuite été collectées et transmises de manière digitales, traitées et consignées dans ce présent rapport.

La réalisation de cette étude a été faite dans une co construction avec des échanges avec le siège de la CARD, des orientations du PF et de la TF du Burkina Faso qui ont été fortement impliqués afin que le Ministère en charge de l'Agriculture ou les membres de l'équipe de la Task Force de la SNDR puissent mener la même collecte de données tout au long de la deuxième phase de l'initiative CARD. Pour cela, le présent rapport est associé à un manuel de procédures qui retrace toutes les méthodes et la façon dont les indicateurs ont été collectés tout au long du processus.

F. LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS

Les données de l'Enquête Permanente Agricole 2018/2019 (EPA) ont été utilisées (*après des comparaisons avec l'Annuaire Agricole 2020*) par l'équipe de mission comme source de collecte des données des indicateurs globaux attendus par la TF de la SNDR et les raisons de ce choix sont multiples :

- La disponibilité permanente de données actualisées,
- La fiabilité de la source,
- La disponibilité des données par zones et par écologie.

Cependant l'équipe de mission a noté des points d'amélioration qui sont essentiels pour une bonne analyse et maîtrise des données de la riziculture au Burkina Faso. Il s'agit de :

- Dissocier les données des rizières aménagées. En effet la source donne des données combinées par campagne pour les plaines et les bas-fonds aménagés. L'équipe de mission suggère une présentation distincte des données de ces deux types de périmètre aménagés pour les prochaines EPA : une présentation des données (*production, superficie et rendement*) par campagne pour les plaines aménagées et une présentation des données (*production, superficie et rendement*) par campagne pour les bas-fonds aménagés.
- La prise en compte des variétés dans la présentation des données. En effet, les données présentées par la source ne prennent pas en compte les variétés utilisées et produites.
- Préciser la quantité de riz décortiqué et le taux de décortilage pour les années

suivantes. La TF peut engager un plaidoyer auprès de la DGESS pour une intégration de ces paramètres.

Les données de la Direction de l'Informatique et des Statistiques de la Direction Générale de la Douane ont été utilisées par l'équipe de mission comme source de collecte des données des importations des semences résilientes pour plusieurs raisons :

- La disponibilité permanente de données actualisées,
- La fiabilité de la source,

Cependant l'équipe de mission a noté des points d'amélioration qui sont essentiels pour une bonne analyse et maîtrise des données de la riziculture au Burkina Faso. Il s'agit de la prise en compte des variétés et des catégories dans la collecte des données de cet indicateur pour les quantités importées.

Prise en compte des variétés et des catégories dans la collecte des données de cet indicateur pour les quantités importées : les informations fournies par la Direction de l'informatique et des Statistiques des Direction Générale des Douanes ne prend pas en compte les variétés et les catégories de semences (résilientes ou à haut rendements) importées.

Il est aussi important de tenir compte de l'aspect institutionnel afin de faciliter la collecte de secondaire. Il est important de collaborer avec les institutions, ainsi malgré les changements possibles, l'institution pourra toujours fournir les informations demandées. Aussi le rôle du PF est primordial dans la mise en contact avec les différentes institutions. Pour la collecte de données primaires, afin de favoriser l'implication des Direction en charge de l'Agriculture et des points focaux riz, une lettre d'information du Secrétariat General du Ministère en Charge de l'Agriculture est nécessaire.

Enfin pour cette même collecte de données primaires, il est important de tisser ces liens forts avec le terrain afin de collecter les données dans les zones difficile d'accès dû à l'insécurité.

G. ANNEXES

1. Termes de référence de la mission
2. Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture
3. Cadre Excel des indicateurs du CARD
4. Manuel de procédures de collecte des données
5. Annuaire statistique Agricole
6. Données Enquête Permanente Agricole (EPA) (fichier Excel)

Tableau 31 : Production totale définitive en tonne des céréales (hors plaines et bas-fonds aménagés) 2018/2019

Rég/prov	MIL	MAÏS	Riz bas fonds non aménagés	Riz haute terre	FONIO	SORGHO BLANC	SORGHO ROUGE	CEREALES
Centre	8 520	20 282	2 953	-	-	12 548	13 865	58 168
Kadiogo	8 520	20 282	2 953	-	-	12 548	13 865	58 168
Plateau Centre	33 981	47 653	3 423	4	-	99 672	23 046	207 778
Ganzourgou	15 123	42 705	3 242	4	-	28 194	14 560	103 827
Ouhimbé	9 378	4 099	149	-	-	48 908	2 616	65 149
Kourwéogo	9 480	849	33	-	-	22 570	5 870	38 802
Centre Nord	92 669	12 628	21	-	-	177 967	5 513	288 798
Bam	23 290	2 434	-	-	-	45 260	-	70 984
Namentenga	23 885	3 104	21	-	-	44 296	2 161	73 467
Sanmatenga	45 494	7 090	-	-	-	88 411	3 352	144 347
Centre Ouest	95 113	203 412	5 866	14	-	188 858	44 015	537 279
Boulkiemdé	33 356	6 256	9	-	-	57 712	13 215	110 548
Sanguié	36 643	5 148	372	-	-	68 080	979	111 222
Sissili	16 522	149 642	5 391	-	-	27 967	13 580	213 102
Ziro	8 591	42 366	94	14	-	35 099	16 242	102 407
Centre Sud	32 517	97 810	11 059	796	-	23 550	63 964	229 696
Bazèga	10 814	16 385	279	26	-	14 218	20 290	62 011
Nahouri	6 801	49 798	2 951	509	-	2 435	25 190	87 685
Zoundweogo	14 902	31 627	7 829	261	-	6 897	18 485	79 999
Sahel	254 661	5 676	26	-	0	98 060	-	358 424
Oudalan	93 430	171	-	-	-	18 805	-	112 406
Séno	49 139	851	-	-	-	29 631	-	79 621
Soum	95 687	3 382	3	-	0	13 564	-	112 636
Yagha	16 404	1 272	24	-	-	36 060	-	53 760
Boucle du Mouhoun	337 888	201 329	37 144	2 279	10 477	346 601	20 842	956 561
Kossi	145 097	7 518	594	-	10 456	37 287	1 842	202 794
Mouhoun	89 956	62 433	19 504	7	21	116 676	3 964	292 562
Sourou	18 855	9 706	-	-	-	54 908	505	83 974
Balé	21 123	79 207	479	-	-	50 789	4 759	156 358
Banwa	25 168	36 489	15 885	2 272	-	53 790	2 696	136 299
Nayala	37 689	5 976	683	-	-	33 152	7 076	84 576
Est	91 896	97 008	24 440	345	-	209 790	31 431	454 911
Gnagna	47 045	17 454	87	-	-	86 923	3 293	154 802
Gourma	15 445	17 686	826	57	-	33 897	9 932	77 844
Tapoa	23 751	36 461	17 893	-	-	71 728	17 767	167 601
Komandjoari	4 562	979	-	-	-	12 163	-	17 704
Kompienga	1 094	24 427	5 634	288	-	5 079	439	36 960
Centre Est	41 079	156 568	16 009	1 508	-	48 911	62 689	326 763
Boulgou	23 986	73 103	6 953	460	-	11 575	21 584	137 662
Kouritenga	8 774	6 754	898	504	-	33 772	27 629	78 330
Koulpélgo	8 319	76 712	8 157	544	-	3 564	13 476	110 771
Nord	99 088	10 347	645	37	488	144 938	6 042	261 585
Passoré	12 803	1 473	9	6	-	49 786	3 168	67 244
Yatenga	51 290	5 062	609	-	354	56 644	2 749	116 707
Loroum	30 641	602	-	-	134	12 337	-	43 713
Zonoma	4 355	3 211	27	31	-	26 171	125	33 920
Sud Ouest	32 856	158 808	2 232	319	-	50 378	50 506	295 098
Bougouriba	1 695	35 790	193	250	-	14 075	8 147	60 149
Poni	14 281	68 076	805	31	-	10 220	18 963	112 376
Ioba	9 942	31 753	1 015	39	-	16 054	21 964	80 766
Noumbiel	6 937	23 190	219	-	-	10 029	1 431	41 807
Hauts Bassin	65 357	480 135	25 309	7 977	-	117 834	68 505	765 117
Houet	23 912	151 798	13 367	1 034	-	59 340	39 221	288 671
Kéné Dougou	30 276	179 070	9 238	4 895	-	35 077	8 942	267 497
Tuy	11 169	149 267	2 704	2 049	-	23 417	20 342	208 949
Cascades	3 455	188 897	11 142	1 147	305	9 738	10 570	225 255
Comoé	1 839	137 989	8 947	437	147	7 680	8 293	165 332
Léraba	1 617	50 908	2 195	710	158	2 059	2 277	59 923
Burkina Faso	1 189 079	1 680 553	140 270	14 428	11 270	1 528 848	400 987	4 965 433

Source : Direction des Statistiques Sectorielles/DGESS/MAAH

Tableau 36 : Production des plaines et bas-fonds aménagés

Rég/prov	PRODUCTION						
	SAISON PLUVIEUSE		SAISON SECHE		TOTAL (T)		ENSEMBLE
	MAIS	RIZ	MAIS	RIZ	MAIS	RIZ	
Centre	76	6 299	55	113	131	6 412	6 543
Kadiogo	76	6 299	55	113	131	6 412	6 543
Plateau Centr	-	9 883	-	120	-	10 003	10 003
Ganzourgou	-	4 921	-	120	-	5 041	5 041
Oubritenga	-	2 428	-	-	-	2 428	2 428
Kourwéogo	-	2 533	-	-	-	2 533	2 533
Centre Nord	-	11 519	43	1 472	43	12 991	13 034
Bam	-	2 228	-	-	-	2 228	2 228
Namentenga	-	4 393	-	358	-	4 751	4 751
Sanmatenga	-	4 898	43	1 114	43	6 012	6 055
Centre Ouest	-	9 970	38	194	38	10 164	10 202
Boulkiémde	-	3 301	20	-	20	3 301	3 321
Sanguié	-	1 936	-	-	-	1 936	1 936
Sissili	-	3 749	18	194	18	3 943	3 961
Ziro	-	984	-	-	-	984	984
Centre Sud	8	9 924	-	-	8	9 924	9 932
Bazèga	-	1 693	-	-	-	1 693	1 693
Nahouri	-	3 202	-	-	-	3 202	3 202
Zoundweogo	8	5 028	-	-	8	5 028	5 036
Sahel	-	4 273	-	70	-	4 343	4 343
Oudalan	-	90	-	-	-	90	90
Séno	-	366	-	-	-	366	366
Soum	-	3 241	-	-	-	3 241	3 241
Yagha	-	577	-	70	-	647	647
Boucle du Mo	15 845	14 795	-	-	15 845	14 795	30 640
Kossi	103	729	-	-	103	729	832
Mouhoun	54	3 561	-	-	54	3 561	3 615
Sourou	15 688	4 689	-	-	15 688	4 689	20 377
Balé	-	2 903	-	-	-	2 903	2 903
Banwa	-	2 914	-	-	-	2 914	2 914
Nayala	-	-	-	-	-	-	-
Est	54	18 643	-	-	54	18 643	18 697
Gnagna	-	4 915	-	-	-	4 915	4 915
Gourma	-	4 837	-	-	-	4 837	4 837
Tapoa	54	5 671	-	-	54	5 671	5 725
Komandjoari	-	684	-	-	-	684	684
Kompienga	-	2 537	-	-	-	2 537	2 537
Centre Est	900	27 450	760	16 453	1 660	43 902	45 562
Boulgou	900	19 040	760	16 351	1 660	35 390	37 050
Kouritenga	-	5 206	-	102	-	5 308	5 308
Koulpélgo	-	3 204	-	-	-	3 204	3 204
Nord	-	11 478	-	-	-	11 478	11 478
Passoré	-	2 023	-	-	-	2 023	2 023
Yatenga	-	4 468	-	-	-	4 468	4 468
Loroum	-	2 052	-	-	-	2 052	2 052
Zonoma	-	2 935	-	-	-	2 935	2 935
Sud Ouest	-	9 582	-	-	-	9 582	9 582
Bougouriba	-	867	-	-	-	867	867
Poni	-	3 034	-	-	-	3 034	3 034
Ioba	-	3 814	-	-	-	3 814	3 814
Noumbiel	-	1 867	-	-	-	1 867	1 867
Hauts Bassin	511	21 200	1 158	3 800	1 669	25 000	26 669
Houet	25	11 489	750	2 400	775	13 889	14 664
Kéné Dougou	414	7 045	408	1 400	822	8 445	9 268
Tuy	72	2 666	-	-	72	2 666	2 738
Cascades	126	18 173	-	284	126	18 457	18 583
Comoé	126	10 642	-	-	126	10 642	10 768
Léraba	-	7 531	-	284	-	7 815	7 815
Burkina Faso	17 520	173 189	2 054	22 505	19 574	195 695	215 269

Tableau 38 : Production définitive totale (en tonne) totale de céréales - EPA 2018/2019

Rég/prov	MIL	MAÏS*	RIZ*	FONIO	SORGHO BLANC	SORGHO ROUGE	CEREALES
Centre	8 520	20 413	9 364	-	12 548	13 865	64 710
Kadiogo	8 520	20 413	9 364	-	12 548	13 865	64 710
Plateau Centr	33 981	47 653	13 430	-	99 672	23 046	217 781
Ganzourgou	15 123	42 705	8 287	-	28 194	14 560	108 869
Oubritenga	9 378	4 099	2 577	-	48 908	2 616	67 577
Kourwéogo	9 480	849	2 566	-	22 570	5 870	41 335
Centre Nord	92 669	12 671	13 012	-	177 967	5 513	301 832
Bam	23 290	2 434	2 228	-	45 260	-	73 212
Namentenga	23 885	3 104	4 772	-	44 296	2 161	78 218
Sanmatenga	45 494	7 133	6 012	-	88 411	3 352	150 402
Centre Ouest	95 113	203 450	16 044	-	188 858	44 015	547 480
Boulkiémédé	33 356	6 276	3 309	-	57 712	13 215	113 868
Sanguié	36 643	5 148	2 308	-	68 080	979	113 158
Sissili	16 522	149 660	9 334	-	27 967	13 580	217 063
Ziro	8 591	42 366	1 093	-	35 099	16 242	103 391
Centre Sud	32 517	97 818	21 779	-	23 550	63 964	239 627
Bazèga	10 814	16 385	1 998	-	14 218	20 290	63 705
Nahouri	6 801	49 798	6 663	-	2 435	25 190	90 887
Zoundweogo	14 902	31 635	13 118	-	6 897	18 485	85 036
Sahel	254 661	5 676	4 370	0	98 060	-	362 767
Oudalan	93 430	171	90	-	18 805	-	112 496
Séno	49 139	851	366	-	29 631	-	79 986
Soum	95 687	3 382	3 244	0	13 564	-	115 878
Yagha	16 404	1 272	670	-	36 060	-	54 407
Boucle du Mo	337 888	217 174	54 218	10 477	346 601	20 842	987 201
Kossi	145 097	7 621	1 323	10 456	37 287	1 842	203 626
Mouhoun	89 956	62 487	23 073	21	116 676	3 964	296 177
Sourou	18 855	25 394	4 689	-	54 908	505	104 350
Balé	21 123	79 207	3 382	-	50 789	4 759	159 260
Banwa	25 168	36 489	21 070	-	53 790	2 696	139 212
Nayala	37 689	5 976	683	-	33 152	7 076	84 576
Est	91 896	97 062	43 429	-	209 790	31 431	473 608
Gnagna	47 045	17 454	5 003	-	86 923	3 293	159 717
Gourma	15 445	17 686	5 720	-	33 897	9 932	82 681
Tapoa	23 751	36 515	23 564	-	71 728	17 767	173 326
Komandjoari	4 562	979	684	-	12 163	-	18 388
Kompienga	1 094	24 427	8 458	-	5 079	439	39 497
Centre Est	41 079	158 228	61 419	-	48 911	62 689	372 326
Boulgou	23 986	74 763	42 804	-	11 575	21 584	174 713
Kouritenga	8 774	6 754	6 710	-	33 772	27 629	83 638
Koulpélgo	8 319	76 712	11 905	-	3 564	13 476	113 975
Nord	99 088	10 347	12 159	488	144 938	6 042	273 063
Passoré	12 803	1 473	2 037	-	49 786	3 168	69 267
Yatenga	51 290	5 062	5 077	354	56 644	2 749	121 175
Loroum	30 641	602	2 052	134	12 337	-	45 765
Zonoma	4 355	3 211	2 993	-	26 171	125	36 855
Sud Ouest	32 856	158 808	12 133	-	50 378	50 506	304 680
Bougouriba	1 695	35 790	1 309	-	14 075	8 147	61 016
Poni	14 281	68 076	3 870	-	10 220	18 963	115 410
Ioba	9 942	31 753	4 868	-	16 054	21 964	84 581
Noumbiel	6 937	23 190	2 086	-	10 029	1 431	43 674
Hauts Bassin	65 357	481 804	58 287	-	117 834	68 505	791 786
Houet	23 912	152 573	28 289	-	59 340	39 221	303 335
KénéDougou	30 276	179 892	22 578	-	35 077	8 942	276 765
Tuy	11 169	149 339	7 420	-	23 417	20 342	211 687
Cascades	3 455	189 023	30 747	305	9 738	10 570	243 838
Comoé	1 839	138 115	20 027	147	7 680	8 293	176 100
Léraba	1 617	50 908	10 720	158	2 059	2 277	67 738
Burkina Faso	1 189 079	1 700 127	350 392	11 270	1 528 848	400 987	5 180 702

Tableau 28 : Superficie totale définitive de céréales (hors plaines et bas-fonds aménagés) 2018/2019

Rég/prov	MIL	MAÏS	Riz bas fonds non aménagés	Riz haute terre	FONIO	SORGHO BLANC	SORGHO ROUGE	CEREALES
Centre	9 864	13 024	1 720	-	-	10 871	13 836	49 315
Kadiogo	9 864	13 024	1 720	-	-	10 871	13 836	49 315
Plateau Centr	44 135	35 894	2 016	4	-	103 006	24 948	210 002
Ganzourgou	19 885	31 566	1 904	4	-	29 315	16 485	99 160
Oubritenga	11 986	3 409	81	-	-	49 916	2 718	68 109
Kourwéogo	12 265	919	30	-	-	23 775	5 745	42 734
Centre Nord	106 328	15 226	52	-	-	211 524	6 298	339 428
Bam	29 482	3 227	-	-	-	55 481	-	88 190
Namentenga	29 148	3 783	52	-	-	51 911	1 125	86 019
Sanmatenga	47 698	8 217	-	-	-	104 132	5 173	165 219
Centre Ouest	103 228	97 168	2 032	19	-	192 667	42 169	437 284
Boulkiemdé	32 344	3 915	10	-	-	57 020	12 494	105 784
Sanguié	38 530	2 792	242	-	-	73 708	678	115 949
Sissili	20 303	60 674	1 724	-	-	28 225	12 847	123 772
Ziro	12 051	29 787	57	19	-	33 714	16 151	91 778
Centre Sud	39 584	64 046	6 964	989	-	20 871	55 980	188 434
Bazèga	15 495	12 138	207	40	-	13 016	19 387	60 283
Nahouri	6 861	32 865	2 378	713	-	2 628	20 838	66 282
Zoundweogo	17 228	19 043	4 378	237	-	5 227	15 755	61 868
Sahel	373 407	7 574	66	-	0	117 650	-	498 698
Oudalan	131 339	618	-	-	-	10 870	-	142 826
Séno	75 405	750	-	-	-	39 257	-	115 413
Soum	155 035	4 646	10	-	0	20 012	-	179 704
Yagha	11 627	1 560	56	-	-	47 511	-	60 754
Boucle du Mo	341 537	123 996	22 533	2 786	13 326	328 375	20 044	852 597
Kossi	140 926	6 927	763	-	13 297	33 111	1 785	196 809
Mouhoun	98 504	38 465	10 423	13	30	117 721	3 697	268 852
Sourou	23 069	6 805	-	-	-	54 272	485	84 631
Balé	17 432	40 776	398	-	-	43 110	5 242	106 958
Banwa	22 955	26 757	10 530	2 773	-	48 026	2 358	113 399
Nayala	38 651	4 267	419	-	-	32 135	6 477	81 949
Est	95 122	78 519	16 911	415	-	224 785	29 437	445 189
Gnagna	46 574	18 763	308	-	-	100 566	3 577	169 789
Gourma	15 359	14 935	655	128	-	34 068	9 923	75 069
Tapoa	27 778	26 830	13 420	-	-	67 083	15 383	150 494
Komandjoari	4 385	2 202	-	-	-	18 003	-	24 590
Kompienga	1 026	15 789	2 527	287	-	5 064	554	25 248
Centre Est	45 817	107 217	10 684	1 367	-	33 811	48 242	247 137
Boulgou	25 859	43 179	4 115	322	-	4 927	16 231	94 634
Kouritenga	11 219	4 398	874	304	-	26 053	21 178	64 027
Koulpélgo	8 739	59 640	5 694	741	-	2 831	10 832	88 477
Nord	123 114	10 114	964	30	545	137 619	6 520	278 906
Passoré	18 042	1 627	32	11	-	51 909	3 810	75 431
Yatenga	59 649	4 580	911	-	321	52 412	2 554	120 426
Loroum	40 043	862	-	-	224	8 456	-	49 585
Zonoma	5 379	3 045	22	20	-	24 842	156	33 464
Sud Ouest	27 005	106 100	1 661	220	-	44 809	41 767	221 562
Bougouriba	2 262	22 587	123	135	-	11 755	7 628	44 491
Poni	9 740	44 375	502	18	-	8 559	13 991	77 184
Ioba	12 094	24 245	874	66	-	16 703	19 842	73 824
Noumbiel	2 909	14 893	162	-	-	7 792	306	26 062
Hauts Bassin	81 637	248 694	14 899	7 048	-	114 252	63 974	530 504
Houet	34 646	88 619	8 746	558	-	57 314	39 367	229 249
KénéDougou	32 020	89 288	4 757	5 498	-	36 212	5 850	173 625
Tuy	14 972	70 787	1 396	992	-	20 725	18 758	127 630
Cascades	3 102	103 324	7 975	1 026	262	7 128	7 067	129 883
Comoé	1 629	72 431	6 330	506	116	5 929	5 512	92 452
Léraba	1 473	30 893	1 646	519	146	1 199	1 556	37 431
Burkina Faso	1 393 878	1 010 897	88 478	13 904	14 133	1 547 368	360 283	4 428 941

Source : Direction des Statistiques Sectorielles/DGESS/MAAH

Tableau 34 : Superficie des plaines et bas-fonds aménagés - 2018/2019

Rég/prov	SUPERFICIES EMBLAVEES						ENSEMBLE
	SAISON PLUVIEUSE		SAISON SECHE		TOTAL (HA)		
	MAIS	RIZ	MAIS	RIZ	MAIS	RIZ	
Centre	29	1 887	15	29	44	1 916	1 960
Kadiogo	29	1 887	15	29	44	1 916	1 960
Plateau Centre	-	2 936	-	30	-	2 966	2 966
Ganzourgou	-	1 409	-	30	-	1 439	1 439
Oubritenga	-	725	-	-	-	725	725
Kourwéogo	-	801	-	-	-	801	801
Centre Nord	-	4 340	22	487	22	4 827	4 849
Bam	-	863	-	-	-	863	863
Namentenga	-	1 690	-	102	-	1 792	1 792
Sanmatenga	-	1 788	22	385	22	2 173	2 195
Centre Ouest	-	3 324	19	43	19	3 367	3 386
Boulkièmdé	-	1 151	10	-	10	1 151	1 161
Sanguié	-	677	-	-	-	677	677
Sissili	-	1 134	9	43	9	1 177	1 186
Ziro	-	362	-	-	-	362	362
Centre Sud	5	3 248	-	-	5	3 248	3 253
Bazèga	-	491	-	-	-	491	491
Nahouri	-	1 057	-	-	-	1 057	1 057
Zoundweogo	5	1 700	-	-	5	1 700	1 705
Sahel	-	1 273	-	20	-	1 293	1 293
Oudalan	-	38	-	-	-	38	38
Séno	-	158	-	-	-	158	158
Soum	-	892	-	-	-	892	892
Yagha	-	186	-	20	-	206	206
Boucle du Mo	4 686	5 521	2 142	-	6 828	5 521	12 349
Kossi	27	221	-	-	27	221	248
Mouhoun	16	998	-	-	16	998	1 014
Sourou	4 643	1 249	2 142	-	6 785	1 249	8 034
Balé	-	956	-	-	-	956	956
Banwa	-	883	-	-	-	883	883
Nayala	-	1 215	-	-	-	1 215	1 215
Est	27	6 154	-	-	27	6 154	6 181
Gnagna	-	1 304	-	-	-	1 304	1 304
Gourma	-	2 059	-	-	-	2 059	2 059
Tapoa	27	1 673	-	-	27	1 673	1 700
Komandjoari	-	306	-	-	-	306	306
Kompienga	-	813	-	-	-	813	813
Centre Est	383	6 915	392	3 114	775	10 030	10 805
Boulgou	383	4 504	392	3 080	775	7 585	8 360
Kouritenga	-	1 365	-	34	-	1 399	1 399
Kouplégo	-	1 046	-	-	-	1 046	1 046
Nord	-	4 197	-	-	-	4 197	4 197
Passoré	-	632	-	-	-	632	632
Yatenga	-	1 868	-	-	-	1 868	1 868
Loroum	-	815	-	-	-	815	815
Zonoma	-	882	-	-	-	882	882
Sud Ouest	-	3 010	-	-	-	3 010	3 010
Bougouriba	-	348	-	-	-	348	348
Poni	-	976	-	-	-	976	976
Ioba	-	1 195	-	-	-	1 195	1 195
Noumbiel	-	491	-	-	-	491	491
Hauts Bassin	152	5 838	370	650	522	6 488	7 010
Houet	5	2 478	250	400	255	2 878	3 133
KénéDougou	123	2 467	120	250	243	2 717	2 960
Tuy	24	893	-	-	24	893	917
Cascades	42	5 453	-	98	42	5 551	5 593
Comoé	42	3 188	-	-	42	3 188	3 230
Léraba	-	2 265	-	98	-	2 363	2 363
Burkina Faso	5 324	54 095	2 960	4 472	8 284	58 567	66 851

Tableau 37 : Superficie définitive (en ha) totale de céréales - EPA 2018/2019

Rég/prov	MIL	MAÏS*	RIZ*	FONIO	SORGHO BLANC	SORGHO ROUGE	CEREALES
Centre	9 864	13 068	3 636	-	10 871	13 836	51 276
Kadiogo	9 864	13 068	3 636	-	10 871	13 836	51 276
Plateau Centr	44 135	35 894	4 986	-	103 006	24 948	212 968
Ganzourgou	19 885	31 566	3 348	-	29 315	16 485	100 599
Ouhritenga	11 986	3 409	806	-	49 916	2 718	68 834
Kourwéogo	12 265	919	832	-	23 775	5 745	43 535
Centre Nord	106 328	15 248	4 880	-	211 524	6 298	344 277
Bam	29 482	3 227	863	-	55 481	-	89 053
Namentenga	29 148	3 783	1 844	-	51 911	1 125	87 810
Sanmatenga	47 698	8 239	2 173	-	104 132	5 173	167 414
Centre Ouest	103 228	97 187	5 419	-	192 667	42 169	440 670
Boulkiemdé	32 344	3 925	1 161	-	57 020	12 494	106 945
Sanguié	38 530	2 792	919	-	73 708	678	116 626
Sissili	20 303	60 683	2 900	-	28 225	12 847	124 958
Ziro	12 051	29 787	438	-	33 714	16 151	92 141
Centre Sud	39 584	64 051	11 201	-	20 871	55 980	191 687
Bazèga	15 495	12 138	738	-	13 016	19 387	60 774
Nahouri	6 861	32 865	4 148	-	2 628	20 838	67 339
Zoundweogo	17 228	19 048	6 315	-	5 227	15 755	63 573
Sahel	373 407	7 574	1 360	0	117 650	-	499 991
Oudalan	131 339	618	38	-	10 870	-	142 864
Séno	75 405	750	158	-	39 257	-	115 571
Soum	155 035	4 646	902	0	20 012	-	180 595
Yagha	11 627	1 560	262	-	47 511	-	60 960
Boucle du Mo	341 537	130 824	30 840	13 326	328 375	20 044	864 947
Kossi	140 926	6 954	984	13 297	33 111	1 785	197 056
Mouhoun	98 504	38 481	11 434	30	117 721	3 697	269 866
Sourou	23 069	13 590	1 249	-	54 272	485	92 665
Balé	17 432	40 776	1 355	-	43 110	5 242	107 914
Banwa	22 955	26 757	14 187	-	48 026	2 358	114 282
Nayala	38 651	4 267	1 633	-	32 135	6 477	83 163
Est	95 122	78 546	23 480	-	224 785	29 437	451 370
Gnagna	46 574	18 763	1 612	-	100 566	3 577	171 092
Gourma	15 359	14 935	2 842	-	34 068	9 923	77 128
Tapoa	27 778	26 857	15 093	-	67 083	15 383	152 194
Komandjoari	4 385	2 202	306	-	18 003	-	24 896
Kompienga	1 026	15 789	3 627	-	5 064	554	26 060
Centre Est	45 817	107 992	22 080	-	33 811	48 242	257 942
Boulgou	25 859	43 954	12 022	-	4 927	16 231	102 993
Kouritenga	11 219	4 398	2 577	-	26 053	21 178	65 426
Koulpélgo	8 739	59 640	7 481	-	2 831	10 832	89 523
Nord	123 114	10 114	5 191	545	137 619	6 520	283 103
Passoré	18 042	1 627	674	-	51 909	3 810	76 063
Yatenga	59 649	4 580	2 778	321	52 412	2 554	122 293
Loroum	40 043	862	815	224	8 456	-	50 400
Zonoma	5 379	3 045	923	-	24 842	156	34 346
Sud Ouest	27 005	106 100	4 890	-	44 809	41 767	224 572
Bougouriba	2 262	22 587	606	-	11 755	7 628	44 840
Poni	9 740	44 375	1 496	-	8 559	13 991	78 160
Ioba	12 094	24 245	2 134	-	16 703	19 842	75 019
Noumbiel	2 909	14 893	653	-	7 792	306	26 553
Hauts Bassin	81 637	249 216	28 434	-	114 252	63 974	537 513
Houet	34 646	88 874	12 182	-	57 314	39 367	232 383
KénéDougou	32 020	89 531	12 972	-	36 212	5 850	176 584
Tuy	14 972	70 811	3 280	-	20 725	18 758	128 546
Cascades	3 102	103 366	14 552	262	7 128	7 067	135 476
Comoé	1 629	72 473	10 024	116	5 929	5 512	95 682
Léraba	1 473	30 893	4 528	146	1 199	1 556	39 794
Burkina Faso	1 393 878	1 019 181	160 949	14 133	1 547 368	360 283	4 495 792

Source : Direction des Statistiques Sectorielles/DGESS/MAAH

* : Y compris les plaines et les bas fonds aménagés

7. Données sur les importations

NTS	DESCRIPTION	POIDS BRUT 2018	POIDS NET 2018	VALEUR DOUANES 2018
1006101000	RIZ EN PAILLE (RIZ PADDY) DE SEMENCE			
1006109000	RIZ EN PAILLE (RIZ PADDY) AUTRES QUE DE SEMENCE	205 143	202 689	246 610 057
1006200000	RIZ DECORTIQUE (RIZ CARGO OU RIZ BRUN)	3 813 040	3 813 040	503 184 008
1006301000	RIZ SEMI-BLANCHI OU BLANCHI, MEME POLI OU GLACE EN EMBALLAGE > 5KG OU EN VRAC	223 185 995	223 127 376	30 244 374 627
1006309000	RIZ SEMI-BLANCHI OU BLANCHI, MEME POLI OU GLACE EN EMBALLAGE IMMEDIAT DE 5KG OU MOINS	1 310 266	1 310 266	186 501 729
1006400000	RIZ EN BRISURES	386 900 604	384 696 214	49 808 836 976
Total général		615 415 048	613 149 585	80 989 507 397

Sources : DGD

8. Données sur les semences

Desigantion	Irriguées-Basfond												Pluvial						TOTAL						
	FKR 62N			FKR 64 (TS2)			FKR 78 N			FKR 84 (Orylux6)			FKR 19			FKR 45N				FKR 59			FKR 61		
	Base	CR1	CR2	Base	CR1	CR2	Base	CR1	CR2	Base	CR1	CR2	Base	CR1	CR2	Base	CR1	CR2		Base	CR1	CR2	Base	CR1	CR2
Boucle_mouhoun	2627	52010	0	3000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	274625	0	3800	73480	0	0	0	0	546	0	0	410088
cascares	7243	70230	0	0	40000	10600	0	0	0	0	0	0	0	1750	0	0	4400	650	0	0	0	302	0	0	135175
centre	0	18550	0	0	17700	0	0	0	0	0	0	0	0	56750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93000
centreest	0	78100	0	0	69450	8000	0	0	0	0	0	0	0	532700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	688250
centrenord	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67750
centresud	0	29200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120350	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	149550
centrouest	0	7900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	81	0	0	0	0	0	7981
est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	960	289800	0	0	1700	0	0	0	0	0	0	0	292460
hautsbassins	0	594045	0	0	78980	0	0	0	0	0	0	0	0	239950	0	0	36600	0	0	0	0	0	0	0	949575
nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6000
plateaucentral	0	73850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	87050	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	160900
sahel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
sudouest	0	12480	0	0	58000	0	0	0	0	0	0	0	0	6750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	77230
TOTAL	9870	936365	0	3000	264130	18600	0	0	0	0	0	0	960	1683475	0	3800	116180	650	81	0	0	848	0	0	3037959
		946235			285730			0			0			1684435			120630			81			848		3 037 959



9. Données sur les prix

1	Marchés	Spéculations	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18
2	Banfora	riz local décortiqué	338	350	350	350	369	375	370	364	353	343	327	327
3	Bogandé	riz local décortiqué	332	346	340	330	336	344	341	344	355	339	341	326
4	Boromo	riz local décortiqué	320	313	313	318	322	319	318	325	330	321	308	312
5	Boulsa	riz local décortiqué	312	308	312	311	319	340	340	340	344	321	310	309
6	Boussé	riz local décortiqué	333	333	333	321	327	333	333	357	333	333	357	357
7	Dano	riz local décortiqué	321	322	321	321	322	339	334	346	347	336	317	313
8	Dédougou	riz local décortiqué	300	298	300	311	331	309	309	344	336	335	323	324
9	Diapaga	riz local décortiqué												
10	Diébougou	riz local décortiqué	352	352	352	338	352	352	350	366	372	357	352	338
11	Djibasso	riz local décortiqué	254	268	286	291	288	297	291	288	309	292	269	264
12	Dori	riz local décortiqué	365	365	368	365	378	381	365	365	365	365	365	365
13	Douna	riz local décortiqué	338	350	350	356	390	363	350	340	350	363	317	286
14	Fada	riz local décortiqué	333	333	333	333	333	333	333	333	333	333	332	332
15	Fara	riz local décortiqué												
16	Founza	riz local décortiqué	280	295	313	340	317	305	313	326	322	317	294	294
17	Gaoua	riz local décortiqué	305	313	335	331	330	330	335	339	337	327	326	306
18	Gassan	riz local décortiqué	285	255	310	300	300	300	300	300	300	300	300	300
19	Gorom-Gorom	riz local décortiqué	336	389	394	383	394	395	401	383	275	383	389	
20	Guelwongo	riz local décortiqué	345	328	345	402	438	428	373	390	324	318	301	270
21	Hamélé	riz local décortiqué	370	370	370	385	385			375	370	370	381	385
22	Kombissiri	riz local décortiqué											354	339
23	Kompienga	riz local décortiqué	268	282	282	274	281	276	297	314	313	314	288	278
24	Koudougou	riz local décortiqué	306	306	315	323	323	323	323	323	323	323	296	302
25	Koupela	riz local décortiqué	275	288	296	299	296	310	305	313	313	306	281	255
26	Manga	riz local décortiqué	324	339	351	366	329	318	334	332	322	300	294	266
27	Mogtédo	riz local décortiqué	290	306	317	317	317	325	315	317	317	322	283	288
28	Namounou	riz local décortiqué							500					
29	N'Dorola	riz local décortiqué	274	278	278	289	333	333	294	306	306	306	285	278
30	Niéneta	riz local décortiqué	333	333	333	333	333	333	352	310	299	299	299	299
31	Nouna	riz local décortiqué	298	295	299	296	293	297	296	298	297	298	295	292
32	Orodara	riz local décortiqué	331	331	350	375	350	350	362	368	354	381	325	315
33	Ouargaye	riz local décortiqué	267	276	276	284	285	294	307	299	283	275	275	229
34	Pô	riz local décortiqué	341	344	346	348	370	383	383	383	396	376	346	344
35	Pouytenga	riz local décortiqué	315	315	311	318	321	323	330	334	330	332	334	313
36	Réo	riz local décortiqué												
37	Sankaryaré	riz local décortiqué											375	
38	Solenzo	riz local décortiqué	306	314	314	326	321	326	330	325	315	307	278	275
39	Tenkodogo	riz local décortiqué	318	318	318	314	328	337	342	346	352	268	333	324
40	Tita	riz local décortiqué	317	317	317	317	317	316	320	320	320	316	314	314
41	Tougan	riz local décortiqué	318	349	351	351	351	351	351	323	324	328	322	315
42	Yalgo	riz local décortiqué	275	299	299	320	306	300	300	300	302	314	305	310
43	Zabré	riz local décortiqué	351	349	357	368	375	372	375	368	366	312	285	280
44														
45			370	389	394	402	438	428	500	390	396	383	389	385

Riz local

Source : données brutes SNS/DGPV, traitées par la mission

1	Marchés	Spéculations	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18
2	Arbinda	Riz importé	403	407	400	402	402	402	402	402	400	400	402	402
3	Bogandé	Riz importé												
4	Boussé	riz importé	367	433	362	400	400	400	392	414	403	414	414	414
5	Dano	riz importé	350	350	350	370	350	350	350	350	386	393	375	436
6	Dédougou	riz importé												
7	Diébougou	riz importé	440	440	434	430	436	433	431	436	439	446	448	437
8	Djibasso	riz importé	373	400	412	410	430	430	428	430	400	434	420	433
9	Djibo	riz importé	396	397	396	396	395	395	396	397	395	396	396	396
10	Dori	riz importé	365	365	365	435	385	383	372	372	372	368	365	357
11	Fara	riz importé												
12	Faramana	riz importé	299	320	317	317	317	323	343	348	336	330	322	311
13	Gaoua	riz importé	462	462	457	447	463	453	453	460	463	447	447	458
14	Gassan	riz importé	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400
15	Gayéri	riz importé	451	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450	450
16	Gorom-Gorom	riz importé	353	338	305	306	310	300	292	300	429	250	269	344
17	Gounguin	riz importé											400	400
18	Gourcy	riz importé	420	420	420	420	420	420	420	420	388	389	385	391
19	Hamélé	riz importé	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400
20	Kaya	riz importé							400	400	400	390	350	350
21	Kombissiri	riz importé	326	320	340	332	342	361	345	341				
22	Kongoussi	riz importé	371	373	371	379	390	410	408	377	386	393	373	369
23	Koudougou	riz importé	375	375	375	375	375	375	375	375	375	415	375	375
24	Léo	riz importé	395	395	390	390	390	390	390	395	395	395	395	395
25	Niéneta	riz importé	390	390	390	390	390	392	393	390	390	390	388	380
26	Orodara	riz importé	409	409	409	409	409	409	409	409	409	409	409	409
27	Ouahigouya	riz importé	394	394	394	397	400	400	400	400	400	400	400	400
28	Ouargaye	riz importé	460	358	460	383	383	460	460	460	458	460	460	383
29	Sankaryaré	riz importé	400	400	400	400	400	371	390	395	400	400		392
30	Sebba	riz importé	400	400	400	400	400	400	388	400	400	400	400	400
31	Solenzo	riz importé	375	375	375	375	375	375	375	375	375	375	375	375
32	Tenkodogo	riz importé												417
33	Titao	riz importé	378	374	381	284	380	388	380	378	378	363	358	270
34	Tougan	riz importé	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400
35	Yako	riz importé								370	370	371	375	375

Riz Importé

Source : données brutes SNS/DGPV, traitées par la mission

Annexe 14. Guide des entretiens

Questionnaire sur le niveau de transformation industriel

I. IDENTIFICATION		
N°	Questions	Reponses
1	Nom	
2	Prénoms	
3	Sexe	
4	Age	
5	Types d'acteur (1. Individuel 2. Coopérative)	
6	Nombre de membres (si 5 = 2)	
7	Raison Sociale	
8	Localité	

Questions	Réponses
	2018
1. Possédez-vous des machines industrielles pour la transformation du riz ? (1. Oui 2. Non)	
2. Combien de machines avez-vous ?	

3. Pouvez-vous nous donner les noms (manques) et les capacités théoriques (inscrite par le fabricant) et réelles de ces machines ?

Nom (Manque de la machine)	Capacités Théoriques	Capacités Réelles
2018		
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
8		
9		



Questionnaire sur le Niveau de mécanisation de la production (unité)

I. IDENTIFICATION		
N°	Questions	Reponses
1	Nom	
2	Prénoms	
3	Sexe	
4	Age	
5	Types d'acteur (1. Individuel 2. Coopérative)	
6	Nombre de membres (si 5 = 2)	
7	Raison Sociale	
8	Localité	

Questions	Réponses
	2018
1. Possédez-vous des machines industrielles pour la production du riz ? (1. Oui 2. Non)	1. Oui 2. Non
2. Combien de machines avez-vous ?	

3. Quelles machines possédez-vous et à quel nombre ?

Type de machines	Nombre en 2018
1. Tracteurs	
2. Niveleuses	
3. Semoirs	
4. Moissonneuses	
5. Batteuses	
6. Vanneuses	
7. Motopompes	
Autre 1	
Autre 2	
Autre 3	

Questionnaire sur la Part du riz local dans le marché

I. IDENTIFICATION		
N°	Questions	Réponses
1	Nom du répondant	
2	Prénoms répondant	
3	Sexe du répondant	
4	Age du répondant	
5	Raison Sociale	
6	Localité	
7	Tel	

1. Quels types de riz rendez-vous ?

- **2018** : 1. Riz local 2. Riz Importé

2. Quelles sont vos quantités de riz achetée et vendue en 2018 ?

Désignation	Quantité Achetée		Quantité Vendue	
	Riz local	Riz importé	Riz local	Riz importé
Janvier 2018				
Février 2018				
Mars 2018				
Avril 2018				
Mai 2018				
Juin 2018				
Juillet 2018				
Août 2018				
Septembre 2018				
Octobre 2018				
Novembre 2018				
Décembre 2018				
TOTAL 2018				

Questionnaire sur l'Autonomisation (Renforcement de capacités)

(Adresser aux responsables de Coopératives ou Unions)

I. IDENTIFICATION		
N°	Questions	Réponses
1	Nom du répondant	
2	Prénoms du répondant	
3	Sexe du répondant	
4	Age du répondant	
5	Nom de la <i>Coopérative</i>	
6	Nombre de membres	Hommes: ; Femmes:
7	Localité	

II. Accès aux finances

1. Avez-vous bénéficié de soutiens financiers en :
- a. 2018 ? : 1. Oui 2. Non

1. Détails sur les soutiens financiers reçus :

N°	Noms Structures	Type de Structure	Type de soutien financier reçu	Montant Reçu (en FCFA)	Nombre de personnes de votre structure ayant bénéficié	
					Hommes	Femmes
En 2018						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						

III. Accès à la vulgarisation

1. Avez-vous bénéficié de soutiens de formations en :

a. 2018 ? : 1. Oui 2. Non

2. Détails sur les soutiens financiers reçus :

N°	Noms Structures	Type de Structure 1. Etat (ministère de l'agriculture) 2. Projets 3. Microfinance 4. Banque partenaire Individu 5. 6. Autres (à préciser)	Type de soutien formations reçues 1. Formation sur les bonnes pratiques de production des semences 2. Formations sur les bonnes pratiques de production de riz 2. Formations sur les SRI 3. Formations sur les bonnes pratiques post récoltes du riz 4. Formation sur la gestion entrepreneuriale du riz 5. Formation sur la recherche du marché 6. Formation sur l'éducation financier 7. Autres (à préciser)	Nombre de personnes de votre structure ayant bénéficié	
				Hommes	Femmes
En 2018					
1					
2					
3					
4					
5					
6					